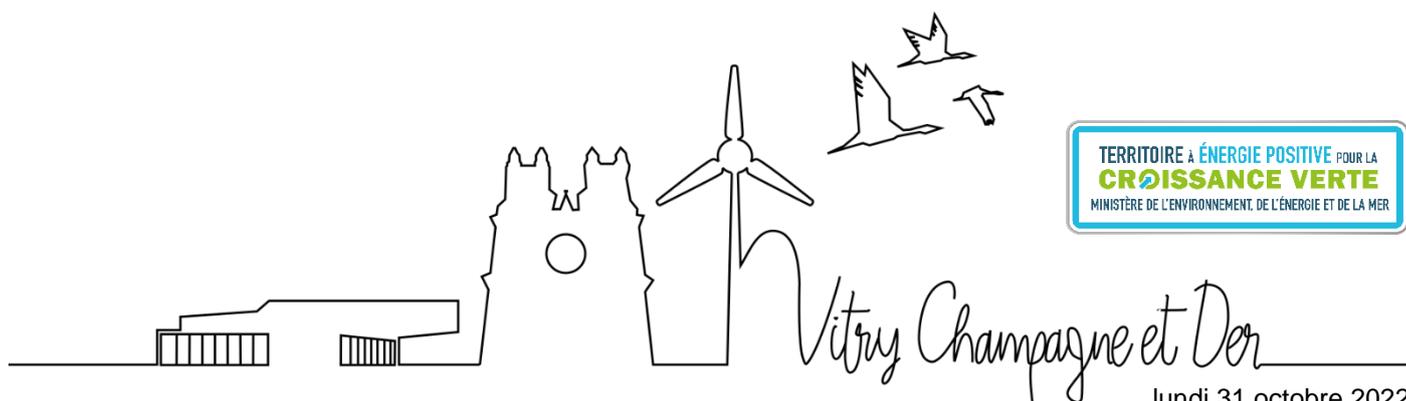


**Communauté de Communes
Vitry, Champagne et Der**



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

lundi 31 octobre 2022

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| PRÉAMBULE | 3 |
| CARTE DU TERRITOIRE | 4 |
| PRÉSENTATION DE LA CCVCD | |
| Rappel historique..... | 5 |
| Les principes fondateurs..... | 5 |
| Les compétences..... | 5 |
| L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE 2021 | |
| Fonctionnement institutionnel et politique..... | 7 |
| Organisation interne des services..... | 9 |
| LE BUDGET DE LA CCVCD | 11 |
| PRÉSENTATION DES COMPÉTENCES | 14 |
| | |
| COMPÉTENCE ÉCONOMIE - EMPLOI | |
| Aménagement du territoire et développement économique..... | 15 |
| COMPÉTENCE ÉCOLOGIE - ENVIRONNEMENT | |
| Eau..... | 22 |
| Assainissement..... | 25 |
| Collecte et valorisation des déchets..... | 29 |
| Espaces verts et propreté urbaine..... | 34 |
| COMPÉTENCE ÉDUCATION - FORMATION | |
| Education - jeunesse..... | 37 |
| Dispositif de réussite éducative..... | 40 |
| Campus connecte..... | 41 |
| COMPÉTENCE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - HABITAT ET LOGEMENT | |
| Programme de renouvellement urbain..... | 42 |
| Système d'information géographique..... | 44 |
| Urbanisme..... | 46 |
| COMPÉTENCE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET TRAVAUX | |
| Voiries d'intérêt communautaire..... | 48 |
| Bâtiments communautaires..... | 50 |
| Piscine communautaire..... | 52 |
| Marchés publics..... | 53 |
| | |
| INDEX DES ABRÉVIATIONS | 57 |

PRÉAMBULE

Mesdames, Messieurs les maires,
Mesdames, Messieurs les maires adjoints,
Mesdames, Messieurs, les conseillers municipaux,

En application de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport retraçant l'activité de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) « Communauté de Communes Vitry Champagne et Der pour 2020, vous est adressé avec le compte administratif 2020 adopté par le conseil de communauté.

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique. Séance au cours de laquelle les représentants de chacune des communes de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale peuvent s'exprimer. Le Président de la Communauté de Communes peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Cet exercice est certes formel mais c'est aussi une occasion d'adresser un message à tous les conseillers municipaux des communes membres de la CCVCD.

L'année 2021, dans la continuité de la pandémie, aura été une année marquée par des soubresauts mais paradoxalement aussi par un regain d'activité économique, sociale...

Cette alternance de périodes de recrudescence de la maladie, de confinements partiels et de redémarrage de l'activité normale, en aura fait une année toute particulière.

Quels services et quelles priorités devons-nous partager dans notre intercommunalité ?

C'est le souci permanent de l'efficience et de l'efficacité qui sert de guide à l'élaboration de nos politiques publiques et au développement de nos projets.

- **le chantier de construction d'un nouveau centre aquatique**, est entré dans sa phase concrète. Rappelons que ce projet est également l'aboutissement, d'un long travail d'études, de nombreuses procédures, et de démarches actives pour réunir les co-financements qui aujourd'hui sont environ 50 % du coût du chantier ;
- en cohérence avec l'engagement de la collectivité, nous avons poursuivi le travail engagé dans le Système Energétique Décentralisé initié en 2010 : décarboner le territoire tout en diminuant la consommation énergétique. C'est la synthèse de notre projet de territoire, l'élaboration du **Plan Climat Air Energie Territorial** et la mobilisation des outils qui nous permettent d'avancer. Ce travail de fond a abouti au **Contrat de Transition Ecologique**, au label **Cit'Ergie**, et à la convention d'**Intracting** ;
- **le Projet de Renouvellement Urbain** du quartier du Hamois a continué à progresser. La phase 2 des déconstructions au Hamois a été menée à bien. Le relogement s'est poursuivi de même que le travail partenarial de fond autour de l'écriture de la convention ANRU, pour aboutir à sa signature ;
- dans le domaine de **l'eau** et de **l'assainissement** des travaux ont été menés sur les réseaux et les installations, et des études ont été réalisées pour répondre aux exigences réglementaires. L'élaboration du schéma directeur de l'eau potable continue ;
- dans de nombreux domaines (éducation, installations sportives, urbanisme, environnement, déchets, action économique, transition énergétique...) la Communauté de Communes agit au quotidien au service des habitants et de l'avenir du territoire.

En 2021, nous avons subi les contrecoups de la pandémie. Mais malgré cela, nous avons continué à oeuvrer résolument pour le développement harmonieux du territoire, la transition énergétique, l'amélioration de l'habitat, l'attractivité du territoire, un enseignement de qualité et un espace de solidarité partagé.

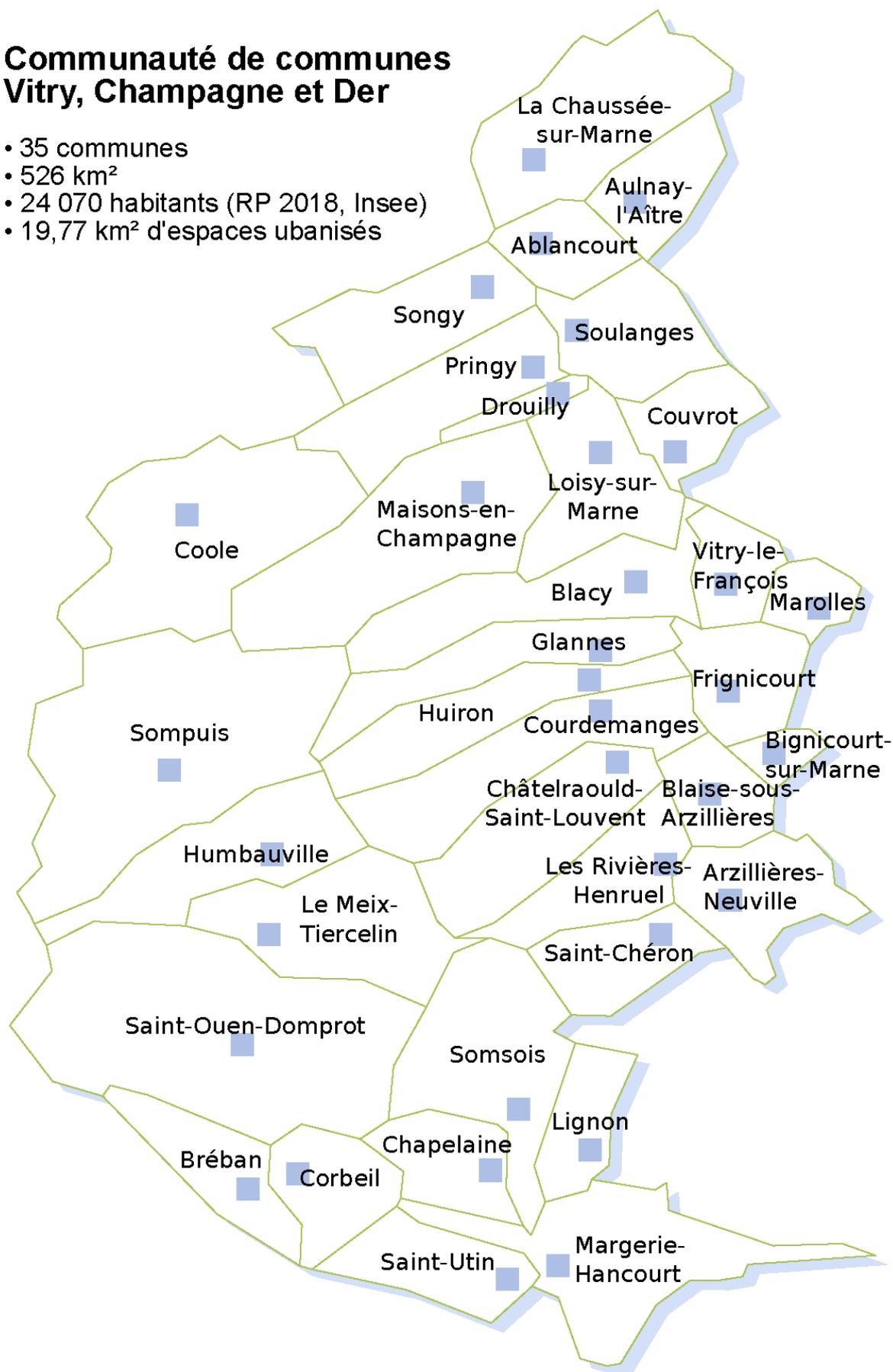
Jean-Pierre BOUQUET
Président de la Communauté de Communes



CARTE DU TERRITOIRE

Communauté de communes Vitry, Champagne et Der

- 35 communes
- 526 km²
- 24 070 habitants (RP 2018, Insee)
- 19,77 km² d'espaces urbanisés



PRÉSENTATION DE LA CCVCD

Rappel historique

Au 1er janvier 2013, a été créée la Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE ET DER (C.C.V.C.D.), issue de la fusion des Communautés de Communes de VITRY-LE-FRANÇOIS, des Quatre Vallées et du Mont-Moret et du rattachements des communes de Couvrot et Margerie-Hancourt.

Notre Communauté est composée de 35 communes : Ablancourt, Arzillières-Neuville, Aulnay-L'Aître, Bignicourt-sur-Marne, Blacy, Blaise-sous-Arzillières, Bréban, Chapelaine, Châtelraould-Saint-Louvent, Coole, Corbeil, Courdemanges, Couvrot, Drouilly, Frignicourt, Glannes, Huiron, Humbauville, La Chaussée-sur-Marne, Le Meix-Tiercelin, Les Rivières-Henruel, Lignon, Loisy-sur-Marne, Maisons-en-Champagne, Margerie-Hancourt, Marolles, Pringy, Saint-Cheron, Saint-Ouen-Dompot, Saint-Utin, Sompuis, Somsois, Songy, Soulanges et Vitry-le-François.

Elle compte 23.641 habitants au 1er janvier 2022 (recensement 2019 – population municipale).

Suite à l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 fixant la nouvelle composition du Conseil de Communauté, le nombre de sièges a été fixé à 63. En 2020, 63 délégués issus de l'élection municipale ont été installés.

Les principes fondateurs

La CCVCD précise, dans sa charte, l'esprit dans lequel les diverses communes entendent donner un sens à leur engagement respectif au sein de la CCVCD :

La libre administration communale

La Communauté de Communes veille à préserver les intérêts fondamentaux de chaque Commune pour la réalisation de toute action ou opération d'intérêt communautaire. Si un équipement d'intérêt communautaire devait être réalisé sur une commune, il ne pourrait se faire sans avoir préalablement recueilli l'avis favorable de cette dernière. Cela permet en effet de créer une dynamique de projet acceptée par tous dans le respect de ce principe fondamental.

La création d'un nouvel espace de solidarité intercommunale

La CCVCD permet de faire face aux besoins économiques et sociaux des habitants dépassant les capacités individuelles des communes. Elle doit permettre de faciliter le développement des communes et renforcer les fonctions d'agglomération de la ville-centre.

Elle oriente ses priorités d'action entre les différentes composantes de son territoire en favorisant la solidarité dans la répartition géographique des activités, des équipements et des services.

Le maintien de la relation de proximité

Seules sont transférées à l'échelle intercommunale les compétences qui donnent naissance, à ce niveau, à une véritable plus-value communautaire. Ce transfert ne s'effectue jamais sans l'accord de la Commune.

Les compétences

La Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der exerce de plein droit en 2019, en lieu et place des communes membres, les actions suivantes :

1. Compétences obligatoires

1.1. Développement économique

- Aménagement, entretien et gestion de toutes zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;
- Actions de développement économique conduites en régie directe ou par convention déléguée à un tiers ;
- Création, développement, promotion, et gestion des installations touristiques (camping, port de plaisance, Maison du champagne...) ;
- Création, promotion, aménagement et valorisation de circuits thématiques et du tourisme de mémoire.

1.2. Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale ;
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et cartes communales ;
- Création de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ;
- Études stratégiques et d'aménagement visant à la constitution de réserves foncières ;
- Organisation et développement sur le territoire communautaire des installations liées à l'énergie éolienne et à toutes les énergies renouvelables ;
- Etudes et actions favorisant la transition énergétique ;
- Suivi de la « politique du pays » ;
- Système d'information géographique (S.I.G.).

1.3. Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés

- Collecte et élimination de déchets des ménages et déchets assimilés ;
- Points et plateformes d'apport volontaire de déchets : achat et maintenance des bennes, collecte et traitement ;
- Déchetteries et aire de compostage,

1.4. Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

2. Compétences facultatives

- Eau ;
- Assainissement ;
- Politique du logement et du cadre de vie ;
- Gestion, dépenses de fonctionnement et d'investissement des équipements d'intérêt communautaire ;
- Enseignement préélémentaire et élémentaire ;
- Création, aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire et de leurs équipements connexes ;
- Taxe d'aménagement ou tout autre dispositif qui s'y substituerait lors de la création de voiries ou réseaux nouveaux ;
- Eventuelles actions de développement culturel ;
- Propreté/Espaces verts dans les limites des agglomérations communales (entre les panneaux d'agglo.) ;
- Incendie contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours ;
- Opérations sous mandat ;
- Technologies de l'information et de la communication (aménagement du haut débit sur le territoire intercommunal) ;
- Services à la population ;
- Péri et extrascolaire ;
- Restauration scolaire ;
- Mobilité.

Deux institutions organisationnelles

1. Conférence des Maires

D'après la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019, dite "loi engagement et proximité", la conférence des Maires est devenue obligatoire. En 2021, elle s'est réunie le 24 mars.

2. Conférence des Conseillers Municipaux

La Conférence de l'ensemble des conseillers municipaux des communes adhérentes à la Communauté de communes se réunit au moins une fois par an. Cette instance a été mise en place dans un souci de transparence des affaires communautaires à l'égard des conseillers municipaux. La crise sanitaire résultant du COVID-19 a encore empêché sa tenue en 2021.

L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE EN 2021

Fonctionnement institutionnel et politique

1. Le Conseil de Communauté

La Communauté de Communes est administrée par un organe délibérant, dénommé « Conseil de Communauté », formé des délégués des communes membres et composé de 63 personnes.

Tableau 1- Délégués par commune depuis 2020

| | | | | | |
|-------------------------|---|-----------------------|---|--------------------|----|
| Ablancourt | 1 | Couvrot | 1 | Margerie-Hancourt | 1 |
| Arzillières-Neuville | 1 | Drouilly | 1 | Marolles | 1 |
| Aulnay-l'Aître | 1 | Frignicourt | 3 | Pringy | 1 |
| Bignicourt-sur-Marne | 1 | Glannes | 1 | Saint-Cheron | 1 |
| Blacy | 1 | Huiron | 1 | Saint-Ouen-Domprot | 1 |
| Blaise-sous-Arzillières | 1 | Humbauville | 1 | Saint-Utin | 1 |
| Breban | 1 | La Chaussée-sur-Marne | 1 | Sompuis | 1 |
| Chapelaine | 1 | Le Meix-Tiercelin | 1 | Somsois | 1 |
| Châtelraould-St-Louvent | 1 | Les Rivières-Henrue | 1 | Songy | 1 |
| Coole | 1 | Lignon | 1 | Soulanges | 1 |
| Courdemanges | 1 | Loisy-sur-Marne | 2 | Vitry-le-François | 26 |
| Corbeil | 1 | Maisons-en-Champagne | 1 | | |

Le Conseil de Communauté règle, par ses délibérations, les affaires de la Communauté de Communes. Il en adopte les budgets et délibère sur le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Président. Il peut émettre des vœux d'intérêt général en les présentant sous la forme de questions écrites.

Il a donc un pouvoir général et global sur le mode d'organisation et le fonctionnement de la CCVCD.

En 2021, il y a eu 6 Conseils de Communauté durant lesquels 124 délibérations ont été soumises au vote des conseillers.

2. Le Bureau

Le Bureau est composé du Président, de 13 Vice-Présidents et de 5 conseillers communautaires délégués.

Tableau 2 - Composition depuis 2020

| | | |
|---------------------|--------------------|---|
| Jean-Pierre BOUQUET | Président | |
| Daniel FONTAINE | 1er Vice-président | Développement et promotion économiques • zones d'activités • pépinière et hôtel d'entreprises (La Fabrique), tiers-lieux/coworking • Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées |
| Jean-Pierre FORMET | Vice-président | Eau potable • schéma directeur de l'eau • préservation de la ressource, de la biodiversité et de l'assainissement collectif |
| Thierry MOUTON | Vice-président | Renouvellement urbain • personnel (instances paritaires, relations avec les syndicats, COS, hygiène et sécurité, stagiaires et formation des agents) |
| Didier NOBLET | Vice-président | Collecte et valorisation des déchets • assainissement non collectif |
| Marylène SIMONNET | Vice-présidente | Habitat et logement |
| Olivier MALOU | Vice-président | Aménagement numérique du territoire • SIG |
| Patrick LANTERNAT | Vice-président | Aménagement de l'espace • urbanisme (Scot, PLUI) |
| Christelle COLSON | Vice-présidente | Activités scolaires, péri/extra-scolaires, restauration scolaire et circuits courts |
| Francis PASSINHAS | Vice-président | Insertion par l'économie (PLIE), territoire Zéro chômeur, économie sociale et solidaire |
| René MAUTRAIT | Vice-président | Équipements sportifs (gymnases, piscine, centre aquatique) |
| Romain DESANLIS | Vice-président | Espaces verts • propreté |
| Olivier DELCOMBEL | Vice-président | Voirie et bâtiments communautaires |
| Anna REOLON | Vice-présidente | Tourisme (camping, fluvial, office du tourisme, circuits thématiques...) |

Muriel ARMANETTI, Zohra ASLOUDJ, André CASTAGNA, Éric CHAVEROU, Dominique PARNISARI, conseillers délégués, sont associés aux réunions du Bureau

Sont également associés au Bureau :

- La Directrice Générale des Services ;
- Le Directeur Général Adjoint des Services ;
- Le Directeur des Services Techniques ;
- Le Directeur des Affaires Financières ;
- tout autre chef de service en fonction de l'ordre du jour.

Le Bureau se réunit pour :

- Examiner les affaires courantes de la Communauté ;
- Assurer le suivi des travaux des différentes commissions communautaires ;
- Emettre des avis et des orientations sur tous les dossiers qui lui sont soumis ;
- Valider les projets de délibérations soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

A partir des choix et orientations des Bureaux, la Directrice Générale des Services prépare, sous l'autorité du Président, les rapports présentés au vote du Conseil de Communauté.

Le Bureau tient lieu également de Commission des Finances de la CCVCD.

En 2021, le Bureau de Communauté s'est réuni 10 fois.

3. Les commissions de travail

Par délibération du 8 septembre 2020, il a été créé 5 commissions communautaires permanentes avec, à leur tête un Vice-président.

Les commissions ont pour mission d'examiner les affaires qui leur sont soumises, émettent des avis simples ou formulent des propositions. Elles statuent à la majorité des membres présents. Elles peuvent, sur une question donnée, ouvrir leurs travaux à des tiers (représentants d'usagers, d'associations...) ; elles peuvent constituer des groupes de travail spécialisés.

Les commissions sont donc une réelle force de propositions pour la rédaction des délibérations.

- **COMMISSION ECONOMIE - EMPLOI** : développement et promotion économiques, zones d'activités, pépinière et hôtel d'entreprises, coworking, Territoire Zéro Chômeur, économie sociale et solidaire ; insertion par l'économie (P.L.I.E.), Tourisme (camping, port de plaisance ; office de tourisme, développement de circuits thématiques) ;
- **COMMISSION ECOLOGIE - ENVIRONNEMENT** : Transition énergétique (P.C.A.E.T., C.T.E. ; parc éolien...) ; eau potable ; schéma directeur de l'eau ; assainissement collectif, préservation de la ressource ; biodiversité ; espaces verts et propreté ; collecte et valorisation des déchets ; assainissement non collectif ;
- **COMMISSION EDUCATION ET FORMATION** : comprenant les compétences suivantes : affaires scolaires, activités péri et extra-scolaires, restauration scolaire et circuits courts ;
- **COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** : Renouvellement urbain, développement des formations ; Aménagement de l'espaces, urbanisme (SCOT, PLUi) ; Habitat et logement (OPAH, PLH) ; Développement numérique du territoire, Système d'Information Géographique ;
- **COMMISSION PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET TRAVAUX** : Voiries et bâtiments communautaires ; Equipements sportifs (gymnases, piscine, centres aquatique) ;

En 2021, ces commissions se sont réunies ainsi : commission éducation-formation (16 février 2021, 23 mars 2021, 25 mai 2021 et 16 novembre 2021), commission écologie-environnement (5 février 2021, 4 mai 2021, 25 mai 2021 et 16 novembre 2021), commission patrimoine communautaire et travaux (14 octobre 2021),

A ces 5 commissions se rajoute la **Commission d'Appel d'Offres**.

Organisation interne des services

1. Services intégralement communautaires

Au 31 décembre 2021, la CCVCD comptait 223 agents, 3 apprentis : 2 en espaces verts et 1 en restauration collective.

2. Services partagés

Dans un souci de mutualisation et d'optimisation des moyens, les services transversaux suivants sont partagés avec la Ville de Vitry-le-François :

- La Direction Générale des Services ;
- Les Services Techniques ;
- Le Service des Ressources Humaines ;
- Le Service des Finances et du Budget ;
- Le Secrétariat Général ;
- Le Service des achats et de l'Informatique ;
- Le Service Communication.

Une convention de mise à disposition du personnel a été approuvée et actualisée par délibération du 8 décembre 2020 pour les années 2020 à 2022. Désormais chaque année, sur la base d'indicateurs mesurant l'activité réelle des services, il est communiqué au Bureau de Communauté l'exacte proportion de travail qui pèse sur les agents qui sont partagés et mis à disposition.

Sur la base du compte-rendu d'activités de l'année précédente, les contributions respectives de la Communauté de Communes et de la Ville sont actualisées à chaque exercice budgétaire, par l'examen de l'évolution des critères d'activité des services et celui des dépenses réellement constatées.

ORGANIGRAMME AU 31 DECEMBRE 2021

Président de la CCVCD..... **Jean-Pierre BOUQUET**

Directeur de la communication / relations avec les élus..... Jean-François THOMAS

Directeur de la Web Stratégie et du Marketing Territorial Gaël PADIOU

Secrétaire des élus communautaires Laure PRINCE

Services Généraux

Directrice Générale des Services **Catherine PELLIS**

Directeur Général Adjoint des Services **Alexandre GUILLEMIN**

Pôle "Services Généraux"

DGS..... Catherine PELLIS

Coordinatrice du DRE Laetitia JOLLY

Coordinatrice du Campus Connecté..... Carine PRUDENT

Cheffe de service Habitat et Renouvellement Urbain Sophie GAUBERVILLE

Chargé du SIG Simon MINIOU

Chargé(e) du PRE / Logement-Habitat..... Adrien THIBAUT

Chargée du Renouvellement Urbain Nesrine CHENOUI

Directeur du Développement Economique Grégory THIEFIN

Responsable de la TRE Alexandra MARTIN

Chargée de mission TRE..... Mathilde REGNAULT

Chef du service Education Jeunesse..... Benjamin GORIN

Responsable de la Cuisine Centrale Philippe WALD

Responsable des ATSEM..... Xavier BEVIERE

Responsable des ATSEM..... Marie-Antoinette LORAIN

Pôle "Services à la Population"

DGAS Alexandre GUILLEMIN

Chef de service de l'Urbanisme Christophe GARY

Adjointe à l'Urbanisme Solenne MIROIR

Directeur de la Piscine Yohan BARREIRA

Référent Economie Sociale et Solidaire Saïd DRIDI

Pôle "Finances"

Directrice des Finances..... Christelle CORNEC

Adjointe à la DF..... Nathalie LACOINE

Prospective - Subvention Marc-Adrian PREDESCU

Pôle "Ressources Humaines"

Directrice des Ressources Humaines Ouihemme BOUGUERAIRA

Adjointe à la DRH..... Agnès LACOUR

Responsable Pôle Ménage/EPI José RODRIGUES

Directeur Hygiène et Sécurité William PIN

Préventrice Hygiène et Sécurité Muriel LASSAUGE

Technicien ERP/équipements sportifs..... Jean-Michel BREMOND

Responsable Formation..... Nathalie PREUD'HOMME

Pôle " Services Techniques"

Directeur des Services Techniques Etienne PETIT

Adjointe au DST - Chargée de projets Céline LABREUCHE

Responsable du service Espaces Verts Marc HENRY

Adjointe SEV Faustine BOURGEOIS

Responsable de la Propreté Marc CUVILLIER

Responsable du service CVD Patrick OLARD

Responsable déchetterie et Aire de Compostage Raphael BORDOGNA

Responsable du service Gestion des Ordures Ménagères Kadour RAHBI

Responsable du service Eau & Assainissement Christelle DAVRON

Responsable du service Marchés publics Carine BRODIEZ

Responsable du service Bâtiment et patrimoine Sandy CHARLIER

Chargé d'opérations Centre Aquatique..... Christophe BONVARLET

Responsable du service Voirie et Signalisation..... Jérôme BROUET

LE BUDGET DE LA CCVCD

Le budget est composé d'un budget principal et de six budgets annexes. L'ensemble de ces budgets a représenté en 2021 un montant total de dépenses de 21.450.544,98 € en fonctionnement et de 11.613.138,91 € en investissement.

La fiscalité est restée stable, avec la poursuite de la convergence du taux des impôts communautaires vers une harmonisation pour l'ensemble des parties du territoire.

Ratios et valeurs CA 2021

| | |
|--|---------------|
| Dépenses réelles de fonctionnement / population | 752,98 €/hab. |
| Produit des impositions directes / population..... | 250,97 €/hab. |
| Recettes réelles de fonctionnement / population | 787,86 €/hab. |
| Dépenses d'équipement brut / population..... | 337,15 €/hab. |
| Encours de la dette / population..... | 443,62 €/hab. |
| Dotations globales de fonctionnement / population..... | 58,78 €/hab. |
| Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement | 49,23 % |
| Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement..... | 99,24 % |
| Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement..... | 42,79 % |
| Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement..... | 56,31 % |

Évolution

- 2021 a vu le renforcement du produit de la taxe d'habitation de l'EPCI par le transfert de la fraction du produit net de la TVA.
- La convergence du taux des impôts communautaires vers une harmonisation pour l'ensemble du territoire s'est poursuivie.
- Nous avons maintenu les taux 2020 pour la CFE et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.
- Le taux pour la taxe foncière sur les propriétés bâties est quant à lui passé de 1 % à 2,50 %.

C3.5 - PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

| SECTION | | Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1) | Réalisations - mandats ou titres (1) | Restes à réaliser au 31/12 | Crédits annulés |
|---------|----------|------------------------------------|---|-------------------------------|-----------------|
| invest. | dépenses | 12 757 976,11 | 9 047 228,55 | 361 774,89 | 3 348 972,67 |
| | recettes | 12 757 976,11 | 10 222 160,67 | 0,00 | 2 535 815,44 |
| fonct. | dépenses | 20 672 725,15 | 18 825 378,07 | 0,00 | 1 847 347,08 |
| | recettes | 20 672 725,15 | 19 367 987,20 | 0,00 | 1 304 737,95 |

(1) Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

| SECTION | | Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1) | Réalisations - mandats ou titres (2) | Restes à réaliser au 31/12 | Crédits annulés |
|--|----------|------------------------------------|---|-------------------------------|-----------------|
| Zone d'activités Vitry le F - Marolles / N°SIRET : 20003471800037 | | | | | |
| invest. | dépenses | 327 763,09 | 54 859,33 | 4 536,05 | 268 367,71 |
| | recettes | 327 763,09 | 0,00 | 0,00 | 327 763,09 |
| fonct. | dépenses | 352 647,93 | 215 337,39 | 0,00 | 137 310,54 |
| | recettes | 352 647,93 | 215 337,39 | 0,00 | 137 310,54 |
| BA Eau / N°SIRET : 20003471800060 | | | | | |
| invest. | dépenses | 3 321 917,86 | 861 621,14 | 15 302,96 | 2 444 993,76 |
| | recettes | 3 321 917,86 | 437 394,55 0,00 | 2 884 523,31 | |
| fonct. | dépenses | 1 456 356,67 | 301 667,91 | 0,00 | 1 154 688,76 |
| | recettes | 1 456 356,67 | 746 107,94 | 0,00 | 710 248,73 |
| BA Assainissement / N°SIRET : 20003471800078 | | | | | |
| invest. | dépenses | 1 803 945,46 | 1 055 421,24 | 0,00 | 748 524,22 |
| | recettes | 1 803 945,46 | 851 307,89 | 0,00 | 952 637,57 |
| fonct. | dépenses | 1 885 548,30 | 1 226 075,56 | 0,00 | 659 472,74 |
| | recettes | 1 885 548,30 | 1 594 360,77 | 0,00 | 291 187,53 |
| BA Déchets ménagers et assimilés / N°SIRET : 20003471800052 | | | | | |
| invest. | dépenses | 143 800,00 | 73 826,42 | 21 889,00 | 48 084,58 |
| | recettes | 143 800,00 | 84 828,43 | 0,00 | 58 971,57 |
| fonct. | dépenses | 796 203,28 | 745 654,62 | 0,00 | 50 548,66 |
| | recettes | 796 203,28 | 698 069,95 | 0,00 | 98 133,33 |
| BA Centre d'affaires / N°SIRET : 20003471800045 | | | | | |
| invest. | dépenses | 67 036,05 | 23 755,25 | 0,00 | 43 280,80 |
| | recettes | 67 036,05 | 59 769,44 | 0,00 | 7 266,61 |
| fonct. | dépenses | 78 936,05 | 54 744,33 | 0,00 | 24 191,72 |
| | recettes | 78 936,05 | 63 210,90 | 0,00 | 15 725,15 |
| BA ZAC de la Haute Voie / N°SIRET : 20003471800029 | | | | | |
| invest. | dépenses | 2 873 192,02 | 496 426,98 | 0,00 | 2 376 765,04 |
| | recettes | 2 873 192,02 | 514 312,57 | 0,00 | 2 358 879,45 |
| fonct. | dépenses | 579 325,00 | 81 687,10 | 0,00 | 497 637,90 |
| | recettes | 579 325,00 | 579 387,65 | 0,00 | -62,65 |

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES

(avant la neutralisation des flux réciproques)

| SECTION | | Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1) | Réalisations - mandats ou titres (1) | Restes à réaliser au 31/12 | Crédits annulés |
|----------------------------|----------|------------------------------------|---|-------------------------------|-----------------|
| invest. | dépenses | 21 295 630,59 | 11 613 138,91 | 403 502,90 | 9 278 988,78 |
| | recettes | 21 295 630,59 | 12 169 773,55 | 0,00 | 9 125 857,04 |
| fonct. | dépenses | 25 821 742,38 | 21 450 544,98 | 0,00 | 4 371 197,40 |
| | recettes | 25 821 742,38 | 23 264 461,80 | 0,00 | 2 557 280,58 |
| total général des dépenses | | 47 117 372,97 | 33 063 683,89 | 403 502,90 | 13 650 186,18 |
| total général des recettes | | 47 117 372,97 | 35 434 235,35 | 0,00 | 11 683 137,62 |

(1) Y compris les rattachements.

4 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES

(Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

| SECTION | | Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1) | Réalisations - mandats ou titres (2) | Restes à réaliser au 31/12 | Crédits annulés |
|---------|----------|------------------------------------|---|-------------------------------|-----------------|
| invest. | dépenses | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| | recettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| fonct. | dépenses | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| | recettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 - PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES

(après la neutralisation des flux réciproques) (1)

| SECTION | | Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1) | Réalisations - mandats ou titres (2) | Restes à réaliser au 31/12 | Crédits annulés |
|----------------------------|----------|------------------------------------|---|-------------------------------|-----------------|
| invest. | dépenses | 21 295 630,59 | 11 613 138,91 | 403 502,90 | 9 278 988,78 |
| | recettes | 21 295 630,59 | 12 169 773,55 | 0,00 | 9 125 857,04 |
| fonct. | dépenses | 25 821 742,38 | 21 450 544,98 | 0,00 | 4 371 197,40 |
| | recettes | 25 821 742,38 | 23 264 461,80 | 0,00 | 2 557 280,58 |
| total général des dépenses | | 47 117 372,97 | 33 063 683,89 | 403 502,90 | 13 650 186,18 |
| total général des recettes | | 47 117 372,97 | 35 434 235,35 | 0,00 | 11 683 137,62 |

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

PRÉSENTATION DES COMPETENCES

ÉCONOMIE - EMPLOI

Aménagement du territoire et développement économique

ÉCOLOGIE - ENVIRONNEMENT

Les services techniques

Quatre compétences mises en œuvre par des équipes communautaires :

- l'eau, l'assainissement, la collecte et la valorisation des déchets, les espaces verts et la propreté.

Plate-forme de rénovation énergétique

PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET TRAVAUX

Deux compétences mises en œuvre par les ST municipaux mis à disposition de la CCVCD :

- Les voiries communautaires, les bâtiments communautaires.

Le service des marchés intervient aussi pour les opérations communautaires.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Habitat - Logement

- PRU, habitat et logement, SIG, OPAH.

Urbanisme

- Élaboration et modifications des documents d'urbanisme, instruction des autorisations du Droit du Sol.

ÉDUCATION ET FORMATION

Le service éducation - jeunesse

- Activités scolaires, périscolaires, extra-scolaires, restauration scolaire.

Le Dispositif de Réussite Educative

Le Campus connecté

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

- Fédération et animation du tissu économique local, mise en relation des acteurs, orientation vers les interlocuteurs dédiés, organisation d'actions et temps forts professionnels ;
- Animation de partenariats pour la dynamisation économique du territoire et le soutien aux entreprises et porteurs de projets ;
- Valorisation de l'offre à vocation économique par le relais des opportunités immobilières et foncières existantes et l'appui aux projets de développement et d'implantation ;
- Conception, extension, réhabilitation et gestion des zones d'activités & bâtiments communautaires d'entreprise ;
- Développement de projets d'attractivité territoriale dans les domaines de la transition écologique, de la mobilité, du tourisme...
- Promotion du territoire et de son tissu économique ;
- Veille économique et stratégique en matière de développement local.

ACTIONS REALISEES ET OFFRE DE SERVICES 2021

A. PROSPECTER ET ACCOMPAGNER L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES

Répondre aux projets d'implantation et de développement des entreprises du territoire

A.1. Quatre zones d'activités

Avec 4 zones d'activités économiques représentant 120 entreprises pour environ 3 000 emplois, le Communauté de communes Vitry, Champagne et Der peut compter sur 400 ha de surfaces dédiées à l'accueil d'activités économiques dont 40 ha immédiatement disponibles.

- Une actualisation et une promotion de l'offre d'accueil publique et privée de foncier et de bâti à vocation économique.
- Un panel d'offres variées : un centre d'affaires (La Fabrique) à vocation de pépinière et hôtel d'entreprises différents bâtiments relais situés sur les 2 zones d'activités du territoire, 2 zones industrielles mixant industrie, service à l'industrie et artisanat de production

A.1.1. Zone industrielle Vitry-Marolles

- 250 ha en zone industrielle dont 13 ha disponibles
- 111 entreprises – environ 3 093 emplois (ZI Vitry-Marolles, Faubourg St Dizier, Jouette, Bois Legras, Leclerc confondus)
- Services : embranchement fer, hôtellerie, restauration, transport logistique
- Nombre de bâtiments communautaires : 15 (13 loués, 1 local pour les techniciens du service) :
- Bâtiment D, rue du Bois Guillaume à Marolles : 1 cellule (Bigard)
- Bâtiment F, rue de la Violette à Marolles : 2 cellules (TFN Propreté, Chris'Auto)
- Bâtiment G, rue de la Violette à Marolles – pépinière artisanale : 4 cellules (2 cellules Baudouin Formation, Gamesa, une cellule vide)
- Bâtiment H, rue de la Violette à Marolles – pépinière artisanale : 5 cellules + 1 bureau divisible en 2 bureaux (Haffner Energy, STELEC, 2 cellules JST, une cellule vide à compter du 12 avril et 1 local pour les techniciens du service développement économique)

- Bâtiment I, rue de la Violette à Marolles : 1 cellule (Elivia)
- Bâtiment J, rue de la Violette à Marolles : 2 cellules (Transport Liébart +partie bureaux vides)

A.1.2. Zone d'activités économique de la Haute Voie à Loisy-sur-Marne

- 120 ha ;
- 1 entreprise implantée (32 emplois) ;
- Zone aménagée : 44 ha (comprenant la zone inondable) ;
- Surfaces disponibles : 16 ha – délibération du Conseil de Communauté pour la cession de 4 ha à la société JORIS IDE, acte de vente à venir en 2022.

A.1.3. Zone artisanale de Frignicourt

- Environ 3 ha, disponibilités 1,38 ha ;
- 5 entreprises.

A.1.4. Zone artisanale du Bois Legras

- Environ 18 ha dont 5 ha disponibles ;
- 6 entreprises - 100 emplois ;
- 1 bâtiment communautaire (Bâtiment C) : 1 hangar composé de 2 travées + 1 cellule (Association Alter Native)

A.2. ETAT DES OPERATIONS FONCIERES REALISEES EN 2021

A.2.1. CESSIONS (Parcelles en indivision avec la commune de MAROLLES)

| Nom nouveau propriétaire | Adresse | Réf. Cad. Superficie | Prix de cession | Date de l'acte | Date DCM |
|--------------------------|--------------------------------------|--|-----------------|----------------|---|
| SOANE AZERGUES | Rue de la Violette 51300 Marolles | AC 144 1 ha | 100 000 € | 01/10/2021 | Délib CC 138 du 12/12/2019 2020-01-04 MAROLLES Délib VLF 97 du 19/12/2019 |
| DUVINAGE | Rue de la Violette 51300 Marolles | AC 35 2405 m ² terrain 685 m ² (local) | 113 000 € | 30/06/2021 | Délib 132 du /12/2020 |

A.2.2. ACQUISITIONS

| Nom du nouveau propriétaire | Adresse | Réf. Cad. Superficie | Prix de cession | Date de l'acte | Date DCM |
|-----------------------------|--------------------------------------|--------------------------------|-----------------|----------------|-----------------------|
| SA ARFI PIERRET | Rue de la Violette 51300 Marolles | AC 83 13 924 m ² | 20 000 € | 31/05/2021 | Délib 77 du 8/09/2020 |

A.2.3. INSTALLATION TERMINALE EMBRANCHEE

Depuis le 1er janvier 2020 la Communauté de Communes possède et exploite une installation terminale embranchée (ITE) implantée sur les communes de VITRY-LE-FRANÇOIS et MAROLLES.

Cette ITE est raccordée au Réseau Ferré National (R.F.N.) sur les voies de service de la gare de VITRY-LE-FRANÇOIS.

Le réseau de l'ITE de la zone industrielle VITRY-MAROLLES comprend environ 4.500 mètres de voies ferrées qui permet de desservir les sous-embranchés VIVESCIA, MALTEUROP et MANNESMANN.

Il supporte actuellement un trafic annuel de l'ordre de 100.000 tonnes de marchandises répartie principalement entre les sociétés MANNESMANN et MALTEUROP pour lesquelles il constitue un enjeu stratégique en matière de logistique.

En 2021, une étude a été réalisée sur l'infrastructure, portant sur un audit général de ses caractéristiques (diagnostic de l'état de l'installation) ainsi qu'une analyse de flux et du niveau d'utilisation (détermination d'un plan de maintenance, entretien et investissements). Elle comporte également un volet prospective afin de valoriser l'embranchement existant au profit d'une réarticulation/optimisation de l'usage à d'autres usagers éventuels.

B. ACCUEILLIR LES CREATEURS D'ENTREPRISE ET ACTIVITES ECONOMIQUES

Héberger les jeunes entreprises, animer la Pépinière/Hôtel d'Entreprises

B.1. LA FABRIQUE, CENTRE D'AFFAIRES

- Superficie du bâtiment : 850 m² ;
- 16 bureaux modulables de 12 à 180 m² ;
- 1 bureau "partenaires" : permanence de partenaires de la création d'entreprises pouvant intervenir en complémentarité de nos missions ;
- Tarifs délibérés au conseil communautaire le 02/04/2019 (délibération n°32).

Occupation

14 bureaux loués pour 8 entreprises résidentes soit 93 % de taux d'occupation

- Global Imaging Online – Laurent DUVAL – Imagerie médicale ;
- CVR – Vincent GUERINOT – bureau de contrôle/prévention des risques professionnels (3 bureaux) jusqu'au 3 mai 2021 ;
- ADEVA Pays Vitryat – syndicat mixte (2 bureaux) ;
- Cabinet Conseil BONICEL – Christine BONICEL – Conseil, coaching, formation ;
- Association des Professionnels de Santé du Grand Der – Jacques DAUBERTON – Tâches administratives liées à l'association (3 bureaux) ;
- Nord Est Bois – Hervé JEANRAT - Exploitation forestière ;
- Cabinet Maxence GUILLEMIN – Avocat ;
- SVN COM SERVICES – Fabien SAVARIN – Création et organisation d'évènements, conseil, impression numérique et vente de produits de communication (2 bureaux).

5 domiciliations

- ARKETHERM – Ludovic MOULUN ;
- ATELIER WAKSU – Stéphanie BENA ;
- GRADO Ingénierie – Alain FERNANDEZ DE GRADO ;
- LES PRODUCTIONS DU DER – Yorick BICHAT ;
- SEM Vitry Energies.

Exemple d'entreprises ou associations louant un bureau à la journée ou ½ journée :

- L'ADAPT ;
- Valérie FONDERE – Psychopraticienne - Cabinet d'accompagnement thérapeutique aux particuliers et entreprises.

B.2. TIERS LIEU D'ACTIVITES/ESPACE DE COWORKING

Ce nouvel espace partagé a pour objectif de créer des ponts entre communautés de travail autonomes sur le territoire, d'accueillir les professionnels qui souhaitent occuper un autre lieu de travail que leur domicile et intégrer une communauté, facilitant, ainsi, l'accès à de multiples réseaux professionnels, la mutualisation d'outils et favorisant son éclosion.

- Bureaux multipostes meublés et connectés à usage flexible et open-space de 180 m² ;
- Tarifs délibérés au conseil communautaire en date du 10 décembre 2019 (délibération n°136) ;
- Ouverture en continu de 7h30 à 20h00 du lundi au samedi ;
- Emploi : 1 hôtesse d'accueil à mi-temps (matin uniquement).

Taux de remplissage moyen en 2021

- Bureaux fermés : 42,30 %
- Open-space : 2,89 %
- Salle de réunion : 1,88 %

C. DETECTER, SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET/CREATEURS D'ENTREPRISE

C.1. LA FABRIQUE À ENTREPRENDRE

Offre globale d'accompagnement renforcé à l'entrepreneuriat dans les quartiers, cette plateforme permet de :

- développer la culture entrepreneuriale dans les quartiers ;
- favoriser la détection/l'amorçage de projets, pour un public nécessitant un accompagnement amont renforcé ;
- accompagner la création/reprise et transmission y compris sous un volet financement (mobilisation des acteurs du financement) ;
- favoriser la pérennité des entreprises (formations...) et accompagner leur développement ;
- faciliter l'hébergement des porteurs de projets (centre d'affaires, programmes en lien avec la pépinière...).

En 2021, sur les 26 bénéficiaires qui ont été suivis et accompagnés dans le cadre du dispositif, 20 sorties positives recensées (création directe d'entreprises, intégration d'une formation ou nouvel emploi).

C.2. INITIATIVE MARNE : le financement au démarrage d'activités

Initiative Marne Châlons-en-Champagne est une association loi 1901 qui intervient financièrement sur la création ou la reprise d'entreprises au travers de l'octroi de prêts d'honneur accordés aux porteurs de projets.

En plus d'un soutien financier, Initiative Marne accompagne les porteurs de projets à travers un parrainage et un suivi technique personnalisé.

Par son adhésion à l'association, la CCVCD permet que la Plateforme Initiative Marne soit déployée sur le territoire pour l'accompagnement des entrepreneurs dans la « structuration financière » de leur projet de création, reprise ou développement d'entreprise. La plateforme apporte ainsi un appui financier supplémentaire nécessaire au bon démarrage de l'activité et facilite la levée des fonds bancaires.

D. SOUTENIR L'EMPLOI ET L'OFFRE DE FORMATION

- Participation au SPEL (Service Public de l'Emploi Local), bassin de Vitry-le-François visant à renforcer la coordination de l'action des services publics de l'emploi, en lien avec l'ensemble des acteurs de terrain ;
- Réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt organisé par la Banque des Territoires pour étudier la faisabilité d'une école de production sur le territoire ;
- Renouvellement de l'adhésion à l'association Territoires Zéro Chômeurs Longue Durée pour le développement du projet émergent porté par la CCVCD ;
- Participation au Comité Territorial de Développement des Compétences et au Réseau Be Est Entreprendre animés par la Maison de Région Saint-Dizier/Bar-le-Duc ;
- Inscription dans le Plan de Réduction des Tensions de Recrutement piloté par l'Etat et la Région Grand Est.

E. PROMOUVOIR LA DESTINATION ECONOMIQUE VITRYATE (TOURISME)

E.1. PORT DE PLAISANCE

Ouverture saisonnière du 8 avril au 3 octobre 2021

Emploi : 1 hôtesse d'accueil pendant la saison + 2 saisonniers en appui sur juillet-août

Bilan de la saison

- 81 bateaux pour 175 plaisanciers ;
- 3 hivernages.

F. DEVELOPPER COLLECTIVEMENT LA STRATEGIE D'ATTRACTIVITE ET LES PROJETS DE TRANSITION

F.1. ENERGIES RENOUVELABLES

F.1.1. Eolien

- 101 éoliennes implantées sur le territoire de la CCVCD (252 MW de puissance installée) ;
- 10 éoliennes en construction pour une puissance de 36,5 MW ;
- 5 permis accordés (42 éoliennes pour une puissance de 135,355 MW) ;
- 11 projets de parc en cours d'instruction auprès des services de l'Etat correspondant en prévisionnel à 217 MW de puissance et 51 éoliennes (dont un projet hybride sur la ZAE de la Haute Voie) ;
- 1 éolienne repowerée d'une puissance de 3,3 MW ;
- 1 projet en appel suite au refus ;
- 5 projets à l'étude.

F.1.2. Biomasse

- Réseau de chaleur urbain : mise en service de la nouvelle chaufferie biomasse.

F.1.3 Méthanisation

- 2 projets en cours.

F.1.4. Centrale photovoltaïque au sol

- 1 projet sur la zone d'activités économiques de la Haute Voie à LOISY-SUR-MARNE en cours d'instruction auprès des services de l'Etat ;
- 2 projets à l'étude (dont un hybride) ;
- 1 appel à projets en réflexion par la collectivité sur la zone polluée du Bois Legras.

F.2. ECONOMIE CIRCULAIRE - ECOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

L'écologie industrielle et territoriale est le tissage de relations interentreprises proches géographiquement pour créer des synergies locales de fonctionnement, en mutualisant des équipements, des services ou des achats et en transférant divers flux ("ton déchet peut devenir ma ressource"). Elle nécessite un tiers de confiance pour favoriser les interactions B to B et se traduit par : • Une baisse des coûts des entreprises (services, approvisionnement, déchets) • Une baisse des impacts environnementaux • Une sécurisation des fonctionnements (filières locales, valorisations complémentaires) • Un ancrage territorial via des liens renforcés (partenaires locaux publics et privés).

Dans ce cadre, un premier webinaire a été organisé à destination des entreprises de la Zone Industrielle Vitry-Marolles le 18 Mai 2021, en partenariat avec Marne Développement et la CCI Grand Est, sur la thématique des aides à la transition écologique.

F.3. ECONOMIE CIRCULAIRE - PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Mise en œuvre du projet « Approvisionnement en produits durables et de qualité de la restauration collective du Vitryat », co-porté par la CCVCD et le Syndicat Mixte ADEVA Pays Vitryat dont les objectifs opérationnels sont de : développer l'approvisionnement en produits de proximité de la restauration collective hors domicile et plus particulièrement de la restauration scolaire (cuisine centrale) • renforcer et créer des partenariats pour développer à court terme un Projet Alimentaire Territorial (PAT) à l'échelle du Pays Vitryat.

Ce projet se traduit en 2021 par :

- La réalisation d'un diagnostic sur la structuration d'un circuit alimentaire de proximité comprenant un diagnostic de la demande de restauration collective hors domicile et de l'offre, des ateliers de concertation aboutissant à un plan d'actions ;
- La labellisation niveau 1 du PAT Pays Vitryat ;
- L'ouverture d'un magasin fermier par la SAS Les 4 Terres à Frignicourt ;
- L'organisation de l'exposition « Bien vivre, bien manger ! » dans le cadre de la semaine européenne du développement durable.

F.4. ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Organisation de la semaine de l'ESS en Novembre 2021 ayant permis le développement d'un ESS'Place d'Initiatives Locales (mobilisation d'un local vacant afin de promouvoir en centre-ville les acteurs et initiatives de l'économie sociale et solidaire) aux fins d'encourager la mise en œuvre de projets relevant de l'ESS sur le territoire.

F.5. MOBILITE

- Dans le cadre de l'appel à projets vélo et territoires financé par l'ADEME, réalisation d'une brochure mobilité ;
- Organisation d'une conférence sur la thématique de la mobilité avec l'organisation d'une conférence Biosphère sur la mobilité à destination des collégiens ainsi que d'une journée mobilité dans le cadre de la semaine européenne du développement durable ;
- Poursuite des aménagements de pistes cyclables et développement d'une application promouvant les déplacements doux ;
- Etude pour le déploiement de la plateforme d'écomobilité solidaire Wimoov sur le territoire vitryat.

F.6. PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

- Promotion de l'action de mise en valeur écologique de l'ancienne voie ferrée Huiron-Sompuis avec l'organisation d'une visite de sensibilisation et la production d'une brochure d'information.

G. SUIVRE LA CONTRACTUALISATION DES DEMARCHES DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

G.1. PLAN CLIMAT AIR ENERGIE (PCAET)

Le PCAET constitue le document-cadre de la politique énergétique et climatique de la collectivité. Toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants sont contraintes d'en réaliser un. Sa finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ce changement. Il se décline autour de 5 axes : la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air, le développement des énergies renouvelables.

Suite à la finalisation de sa rédaction, le projet de Plan Climat Air Energie Territorial a été approuvé lors du Conseil de Communauté du 23 Septembre 2021 avant envoi pour avis aux services de l'Etat.

Le PCAET de la CCVCD se décline en 7 thématiques : économie locale durable qui favorise la transition écologique du territoire et réduit son impact écologique • urbanisme durable à travers des bâtiments éco-rénovés ainsi que la reconquête du tissu urbain et des friches • une mobilité partagée et douce adaptée à des besoins optimisés • profession agricole et viticole qui améliore ses pratiques, valorise énergétiquement ses sous-produits, s'adapte au changement climatique et est favorisée par une consommation locale • production d'énergie issue de ressources locales et renouvelables • mobilisation et gouvernance • collectivité exemplaire.

G.2. PACTE TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Issu du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) porté par l'Etat et du Pacte Territorial porté par la Région Grand Est, le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) consiste en une approche globale et intégratrice des contractualisations liant le territoire et ses partenaires.

Le PTRTE reflète le programme stratégique défini au titre du Plan Climat Air Energie Territorial et résulte de l'articulation des différentes contractualisations préalablement initiées sur le territoire (notamment Contrat de Transition Ecologique, Opération de Revitalisation du Territoire « Action Cœur de Ville », Nouveau Programme National de Renouveau Urbain, Contrat de Ville et inscription au programme Territoires d'Industrie). Il intègre enfin les nouveaux projets structurants portés sur le territoire et s'inscrivant dans les orientations stratégiques partagées par l'ensemble des parties que sont la transition énergétique et écologique, la cohésion et l'économie ancrée dans les territoires.

Pour ce faire, le PTRTE repose sur les trois axes stratégiques suivants :

- Un développement vertueux par l'inscription de l'activité économique locale dans une dynamique pérenne ;
- Un développement harmonieux par l'aménagement équilibré du cadre de vie ;
- Un développement fédérateur par le renforcement d'un territoire d'accueil, accessible et solidaire.

Le protocole d'engagement dans la démarche a été voté en Conseil de Communauté le 29 juin 2021 et le Pacte Territorial de Relance de la Transition Ecologique a été adopté lors du Conseil du 10 décembre 2021.

Signé le 20 Décembre 2021, lors d'une cérémonie réunissant le Préfet, le Président du Conseil Départemental, la Vice-Présidente du Conseil Régional en charge de la contractualisation et le Président de la CCVCD, le PTRTE est conclu pour une durée de 6 ans. Il constitue une démarche évolutive et est destiné à faire l'objet d'actualisations fréquentes, à minima annuelles, issues de l'enrichissement de la stratégie et de l'émergence de nouveaux projets ou partenariats.

G.3. CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CTE)

Démarche innovante, le contrat de transition écologique (CTE) est un outil visant à accompagner et soutenir les territoires qui font le pari d'une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales. Spécifique à chaque territoire, il est coconstruit à partir de projets locaux, entre la collectivité locale, l'État et les acteurs socio-économiques.

Le CTE de la CCVCD propose un programme d'actions concrètes (projets proposés au fil de l'eau) autour de 6 orientations :

- Optimiser le réseau de chaleur urbain biomasse ;
- Développer des économies d'énergie sur les bâtiments industriels et publics ;
- Développer une approche de zones d'activités vertueuses (démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale) ;
- Elaborer un projet alimentaire territorial et solidaire ;
- Développer les mobilités douces, vecteur d'attractivité ;
- Elaborer une stratégie biodiversité.

L'année 2021 a permis la mise en œuvre opérationnelle des actions dans les différentes thématiques, qui ont été présentées en Comité de Pilotage le 14 Octobre 2021.

G.4. DEMARCHE CIT'ERGIE

- Passation d'un nouveau contrat de prestation de conseil dans le cadre de la démarche suite à l'échéance du précédent marché ; nouveau marché de prestations intellectuelles notifié en octobre 2021 ;
- Démarche s'inscrivant dans l'axe stratégique de collectivité exemplaire ; poursuite de la mise en œuvre des actions engagées en vue du renouvellement de la labellisation Cap Cit'Ergie et de l'obtention à terme du label supérieur.

EAU

Missions et activités principales

Le service public d'alimentation en eau potable concerne la production, le traitement et la distribution de l'eau. La compétence du service Eau de la Communauté de communes Vitry, Champagne et Der s'étend de la ressource en eau (exemple : nappe phréatique) au robinet de l'utilisateur.

Il s'agit pour la Communauté de communes Vitry, Champagne et Der :

- de gérer les réseaux d'alimentation : études, travaux neufs, renouvellement, entretien ;
- de garantir la qualité de l'eau potable distribuée aux usagers ;
- de gérer les installations et la distribution.

Organisation et fonctionnement du service

Le Service Eau compte 4 agents en 2021 :

- Une responsable de service (50 % du temps de travail) ;
- Une adjointe au chef de service (50 % du temps de travail) ;
- Un technicien eau (50 % du temps de travail) ;
- Une animatrice Protection de la ressource (100 %).

2021 : année complète en termes d'effectif

Le service est mutualisé avec le service Assainissement.

Mode de gestion et périmètre

Le mode de gestion, pour assurer le service, est uniforme sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes pour lequel celle-ci est compétente en matière d'eau potable : Délégation de Service Public (affermage) : le service est confié à une entreprise privée.

Le contrat principal de Délégation de Service Public a débuté le 1er juillet 2013 et prendra fin le 30 juin 2025.

Il concerne les communes suivantes :

Ablancourt, Arzillières-Neuville, Blacy, Bréban, Chapelaine, Coole, Corbeil, Courdemanges, Couvrot, Drouilly, Frignicourt, Glannes, Humbauville, Huiron, Les Rivières-Henrueil, Lignon, Loisy-sur-Marne, Margerie-Hancourt, Marolles, Pringy, Saint-Chéron, Saint-Ouen-Domprot, Saint-Utin, Sompuis, Somsois, Songy, Soulanges et Vitry-le-François.

La commune de Maisons-en-Champagne a intégré le contrat principal le 1er mars 2018.

Les communes du Meix-Tiercelin, Châtelraould-Saint-Louvent et Blaise-sous-Arzillières dépendaient de 2 contrats « secondaires » de Délégation de Service Public. Ces communes ont intégré le contrat principal le 2 juillet 2019.

Remarque : Trois communes (Bignicourt-sur-Marne, Aulnay-l'Aître et La Chaussée-sur-Marne, encadrées en jaune sur la carte ci-dessous) ont délégué la compétence Eau à des syndicats. Ceux-ci gèrent le fonctionnement du service des communes sans appui de la Communauté de communes VITRY, CHAMPAGNE ET DER.

Chiffres clés

Le service public de l'Eau Potable en chiffres :

- 32 communes concernées sur 35 ;
- 10 474 abonnés au service ;
- 23 236 habitants concernés ;
- 2 928 198 m3 prélevés ;

- 2 119 368 m3 d'eau vendus.

Conformément à la volonté de la Communauté de communes VITRY, CHAMPAGNE ET DER, l'objectif est d'harmoniser le prix de l'eau, sur l'ensemble du territoire pour lequel elle est compétente, est atteint et ce, grâce à la convergence des prix mise en place depuis plusieurs années et grâce à l'entier rattachement des 32 communes dans le contrat de délégation de service public principal.

Prix de la facture d'eau potable au 01/01/2021 : 1.96 €/m3 TTC

Le tableau ci-dessous présente les chiffres détaillés du service Eau :

Voici les définitions des termes utilisés ci-après :

- Volumes prélevés : volumes prélevés au niveau du captage ;
- Besoins usine : ce sont les besoins en eau pour la production d'eau ;
- Volumes produits : ce sont les volumes pour la distribution (volumes vendus à d'autres services et volumes distribués) ;
- Volumes comptabilisés : volumes issus des relevés des compteurs abonnés ;
- Volume de service : volume utilisé pour les purges, les poteaux incendies, etc. ;
- Volumes consommés : volumes vendus + volumes de service ;
- Rendement réseau : (volumes consommés + volumes vendus) /volumes produits.

Aspects financiers

Le budget de l'Eau concerne l'ensemble de la Communauté de communes à l'exception des 3 communes qui font partie des Syndicats :

- Bignicourt-sur-Marne dont le budget du service Eau est confié au Syndicat de Cloyes-sur-Marne,
- La Chaussée-sur-Marne et Aulnay-l'Aître qui font partie du Syndicat de la Vallée du Fion.

Budget

| BUDGET EAU | | Dépenses | Recettes | Résultats |
|---|--------------|----------------|----------------|----------------|
| Section d'investissement (virement de la section de fonctionnement, subventions d'investissement, emprunts et dettes, immobilisations, amortissements) | Prévisions | 3.321.917,86 € | 3.321.917,86 € | -424.226,59 € |
| | Réalisations | 861.621,14 € | 437.394,55 € | |
| Section d'Exploitation (achats et autres charges externes, charges, dotations aux investissements, ventes et prestations de services, subventions d'exploitation, intérêts de la dette) | Prévisions | 1.456.356,67 € | 1.456.356,67 € | + 444.440,03 € |
| | Réalisations | 301.667,91 € | 746.107,94 € | |
| Résultat Global de l'Exercice 2021 | | | | 20.213,44 € |

Emprunts

| Prêteurs | Capital emprunté | Capital restant dû au 31/12/2021 | Annuités au cours de l'exercice | Dont | |
|------------------------------|---------------------|----------------------------------|---------------------------------|-------------|-------------|
| | | | | Intérêts | Capital |
| Caisse d'Epargne | 17.947,89 € | 193.339,49 € | 32.603,24 € | 10.358,50 € | 22.244,74 € |
| DEXIA Crédit Local | 300.000,00 € | | | | |
| Crédit Agricole | 65.151,50 € | | | | |
| AESN | 0 € | | | | |
| Montant nominal | 383.099,39 € | | | | |
| Emprunts et dettes assimilés | 481,12 € | 481,12 € | | | |
| Total | 383.580,51 € | 193.820,61 € | | | |

Réalisations 2021

Réalisation du diagnostic du Contrat Territorial Eau et Climat (C.T.E.C.)

Poursuite du Schéma Directeur de l'Eau (S.D.E.)

Outre les renouvellements ponctuels des branchements AEP en plomb, les autres réalisations de 2021 sont :

- Travaux de renouvellement de réseau AEP, Grande Rue au MEIX TIERCELIN ;
- Poursuite de l'Etude Aire d'Alimentation des Captages (A.A.C.), 17 captages concernés auxquels s'ajoute celui de Coole ;
- Poursuite du dossier du Schéma directeur de l'Eau ;
- Relance du dossier de réhabilitation du château d'eau des Wassues ;
- DUP captage de Chapelaine finalisée ;
- DUP captages Arzillières-Neuville, Courdemanges et Somsois en attente des instructions des dossiers par l'ARS.

Projets 2022

- Signature du CTEC pendant la foire de Chalons ;
- Fin des enquêtes individuelles de l'étude Aire d'Alimentation des Captages (A.A.C.) et début de la rédaction du plan d'action ;
- Report des travaux de renouvellement de réseaux AEP sur la commune de Couvrot (7 rues concernées) ;
- Report de la désobstruction du puits AEP d'Arzillières-Neuville ;
- Travaux de renouvellement de réseau AEP, Grande Rue (phase 2) à Pringy ;
- Travaux de renouvellement de réseau AEP, Route de Loisy à Maisons-en-Champagne ;
- Travaux de renouvellement de réseau AEP, Ruelle Brangeon à Glannes ;
- Travaux de renouvellement de réseau AEP à Saint Ouen-Domprot ;
- Poursuite du dossier de travaux de réhabilitation du château d'eau des Wassues (Vitry-le-François) ;
- Poursuite de l'étude du schéma directeur de l'eau potable ;
- Poursuite de l'étude Aire d'Alimentation des Captages (A.A.C.) (19 captages car ajout des Rivières-Henrue) et des études DUP des captages de Courdemanges et Somsois.

ASSAINISSEMENT

Missions et activités principales

La Communauté de communes assume la compétence Assainissement :

- Étude et réalisation de tous les ouvrages ;
- Gestion et exploitation des installations d'assainissement collectif ;
- Réalisation des contrôles réglementaires sur les dispositifs d'assainissement non collectif.

Organisation et fonctionnement du service

Le Service Assainissement compte 3 agents en 2021 :

- Une responsable de service (50 % du temps de travail) ;
- Un adjoint au chef de service (50 % du temps de travail) ;
- Un technicien eau et assainissement (50 % du temps de travail).

Le service est mutualisé avec le service Eau

Mode de gestion et périmètre

Deux modes de gestion existent pour assurer le service :

- Pour l'Assainissement Collectif (SPAC) // la Délégation de Service Public (affermage) : le service est confié à une entreprise privée.
- Pour l'Assainissement Non Collectif (SPANC) // La régie : exploitation en direct par la Communauté de Communes avec ses propres moyens humains, techniques et financiers. Les différents contrôles sont réalisés par la COVED par le biais d'un marché de prestations.

1. Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC)

La collecte des eaux usées s'effectue à l'aide de trois types de réseau d'assainissement :

- Un réseau, dit séparatif, qui collecte uniquement les eaux usées ;
- Un réseau, dit unitaire, qui collecte les eaux usées et les eaux pluviales ;
- Un réseau qui collecte uniquement les eaux pluviales.

Les deux premiers réseaux sont de compétence communautaire.

La compétence relative à la gestion des eaux pluviales est gérée par les communes elles-mêmes.

Le contrat de délégation de service public a débuté le 1er janvier 2017 et prendra fin le 30 juin 2025.

Il concerne les communes suivantes :

Blacy, Blaise-sous-Arzillières, Courdemanges, Couvrot, Drouilly, Frignicourt, Marolles, Pringy, Songy, Soulanges, Vitry-le-François et la ZAE de la Haute Voie à Loisy-sur-Marne.

Les engagements vis-à-vis des tiers :

A la demande de la CCVCD, en tant que délégataire du service, VEOLIA EAU - Compagnie Générale des Eaux assume des engagements d'échanges d'effluents (réception ou déversement) avec les collectivités voisines ou les tiers (voir tableau ci-après).

| Type d'engagement | Tiers engagé | Objet |
|----------------------|----------------------|---|
| Déversement effluent | Entreprise Malteurop | Convention de déversement dans la STEP de MALTEUROP (effluents des communes de DROUILLY, PRINGY et SONGY) |
| Réception effluent | Luxémont-et-Villotte | Réception des effluents de la commune traités à la STEP de Marolles |
| Réception effluent | Vitry-en-Perthois | Réception des effluents de la commune traités à la STEP de VLF |

2. Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC)

Le SPANC s'occupe exclusivement des propriétés NON raccordées au réseau d'eaux usées, soit parce qu'il n'existe pas, soit parce qu'il existe des contraintes techniques qui ne le permettent pas.

Le service assure les missions de contrôles des dispositifs ANC :

- Contrôles diagnostic : recensement et vérification des installations existantes ;
- Contrôles périodiques : vérification du bon fonctionnement et de l'entretien des installations ;
- Contrôles de conception : au moment du permis de construire ou lors d'une réhabilitation, vérification du respect de la réglementation en vigueur ;
- Contrôles de réalisation : vérification de la conformité des travaux par rapport au projet de conception ;
- Contrôles dans le cadre d'une vente immobilière : nécessité de réaliser un contrôle de l'installation si un des types de contrôles précédents est daté de plus de trois ans.

24 communes sont concernées exclusivement par l'Assainissement Non Collectif. Les autres, bien que possédant des réseaux d'assainissement, comportent des installations individuelles appelées « écarts ». Cela représente 2974 installations sur l'ensemble du territoire.

Les communes suivantes dépendent du SPANC :

Ablancourt, Aulnay-l'Aître, Arzillières-Neuville, Bignicourt-sur-Marne, Bréban, Chapelaine, Châtelraould-St-Louvent, Coole, Corbeil, Glannes, Humbauville, Huiron, La Chaussée-sur-Marne, Les Rivières-Henrueil, Le Meix-Tiercelin, Lignon, Loisy-sur-Marne, Maisons-en-Champagne, Margerie-Hancourt, St-Chéron, St-Ouen-Domprot, St-Utin, Sompuis, Somsois.

Les différents contrôles sont réalisés par la société COVED, basée à Blaise-sous-Arzillières par le biais d'un marché de prestations.

Prix des contrôles en € TTC

| | |
|--------------------------------|----------|
| Diagnostic vente ou initial | 176,00 € |
| Contrôle de bon fonctionnement | 130,00 € |
| Contrôle de conception | 100,00 € |
| Contrôle de bonne exécution | 140,00 € |
| Contre-visite | 84,00 € |

Chiffres clés

1. Les chiffres clés du SPAC

| | |
|---|---------------|
| Nombre d'habitants desservis..... | 17.387 |
| Nombre d'abonnés (clients) | 5.977 |
| Nombre d'installation de traitement des eaux usées | 6 |
| Capacité de dépollution (en cumulé) | 71.250 EH |
| Longueur de réseau | 110 km |
| Volume traité | 2.495.955 m3 |
| Tarif au 1er janvier 2021 | 2,93 € TTC/m3 |

2. Les chiffres clés du SPANC

Pour le SPANC, au cours de l'année 2021, 142 contrôles ont été réalisés dont :

- 0 diagnostic initial de l'existant ;
- 30 contrôles de conception des installations neuves ou réhabilitées ;
- 31 contrôles de réalisation des installations neuves ou réhabilitées ;
- 81 contrôles dans le cadre de ventes immobilières.

Aspects financiers

Le budget de l'assainissement collectif et non collectif concerne l'ensemble de la Communauté de communes.

Budget

| BUDGET ASSAINISSEMENT | | Dépenses | Recettes | Résultats |
|---|--------------|----------------|----------------|----------------|
| Section d'investissement (virement de la section de fonctionnement, subventions d'investissement, emprunts et dettes, immobilisations, amortissements) | Prévisions | 1.803.945,46 € | 1.803.945,46 € | -204.113,35 € |
| | Réalisations | 1.055.421,24 € | 851.307,89 € | |
| Section d'Exploitation (achats et autres charges externes, charges, dotations aux investissements, ventes et prestations de services, subventions d'exploitation, intérêts de la dette) | Prévisions | 1.885.548,30 € | 1.885.548,30 € | + 368.285,21 € |
| | Réalisations | 1.226.075,56 € | 1.594.360,77 € | |
| Résultat Global de l'Exercice 2021 | | | | 164.171,86 € |

Emprunts

| Prêteurs | Capital emprunté | Capital restant dû au 31/12/2021 | Annuités au cours de l'exercice | Dont | |
|--------------------|------------------|----------------------------------|---------------------------------|--------------|--------------|
| | | | | Intérêts | Capital |
| Caisse d'Epargne | 800.000,00 € | 4.103.193,12 € | 712.827,47 € | 180.314,70 € | 532.512,77 € |
| Société Générale | 1.000.000,00 € | | | | |
| DEXIA Crédit Local | 5.429.322,98 € | | | | |
| Crédit Agricole | 0 € | | | | |
| AESN | 2.706.300,00 € | | | | |
| Montant nominal | 9.935.622,98 € | | | | |

Réalisations 2021

Outre les branchements EU demandés par les usagers de notre territoire, les réalisations de 2021 ont consisté en :

- Poursuite du diagnostic assainissement de la Commune de Blaise-sous-Arzillières ;
- Poursuite de l'étude relatives aux unités de traitement des effluents des communes de Soulanges, Couvrot auxquelles s'ajoute la problématique de la station d'épuration Malteurop à Pringy ;
- Renouvellements ponctuels de branchements d'assainissement.

Projets 2022

- Report Travaux de renouvellement de réseau EU, Grande Rue (phase 2) à Pringy ;
- Poursuite du diagnostic assainissement de Blaise-sous-Arzillières ;
- Lancement de l'étude diagnostic Assainissement de Marolles et Luxémont-Villotte (commune associée car rejetant une partie de ses effluents dans la STEP de Marolles) ;
- Diagnostic Couvrot/Soulanges.

COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

Missions et activités principales

Le service assure la collecte des déchets ménagers et assimilés en régie, sur l'ensemble de la Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE et DER. Depuis le 1er janvier 2016, les communes du territoire de l'ex-Communauté de Communes des 4 Vallées et la commune de Margerie-Hancourt ont intégré les secteurs de collecte.

Organisation et fonctionnement du service

Le service compte 24 agents en 2021, dont :

- 1 responsable de service ;
- 1 chef d'équipe collecte ;
- 1 chef d'équipe déchèteries/compostière ;
- 6 gardiens polyvalents de déchèterie ;
- 1 ambassadeur du tri ;
- 3 équipes de collecte des ordures ménagères résiduelles composées d'un chauffeur et 2 ripeurs ;
- 1 équipe de collecte des encombrants ménagers et papier, composé d'un chauffeur et un ripeur ;
- 1 agent dédié à la collecte des papiers dans les administrations et à la distribution de conteneurs et des sacs jaunes ;
- 1 chauffeur Poids Lourds pour la collecte des Points d'apport volontaire Verre et Papier ;
- 1 agent polyvalent.

Les heures de remplacements s'élèvent à environ 5 850 dont 1 600 pour les déchèteries.

Mode de gestion et périmètre

Deux modes de collecte existent :

1. Collecte en porte-à-porte

La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables est assurée en porte-à-porte une fois par semaine en habitat résidentiel ou individuel. Depuis le 1er mai 2016, la collecte sélective est passée du mode « corps creux » au mode « multi » : les papiers, journaux revues et magazines doivent être mis dans le sac jaune.

NB : La collecte des ordures ménagères en quartiers d'habitat collectif équipés de colonnes semi-enterrées, permettant de gérer les vidages, peut être réalisée deux fois par semaine si le remplissage des colonnes le nécessite.

La collecte des encombrants (monstres) est organisée selon un planning prédéfini, pour les communes de : Bignicourt-sur-Marne, Frignicourt, Vitry-Le-François, Blacy, Loisy-Sur-Marne, Soulanges, Saint-Chéron, Arzillières-Neuville, Blaise-Sous-Arzillières, Maisons-En-Champagne, Drouilly, Pringy, Les Rivières-Henrueil.

2. Collecte en points d'apports volontaires

2.1. Les déchets verts

La collecte des déchets verts se déroule au moyen de bennes qui sont mises en place dans certaines communes (voir carte ci-dessous) :

- De façon permanente pour les communes de Frignicourt, Blacy, Loisy-sur-Marne, Couvrot, Maisons-en-Champagne, Blaise-sous-Arzillières et Bignicourt-sur-Marne ;
- Une semaine sur deux pour les communes de Soulanges et Pringy ;
- Les week-ends uniquement au quartier du « Bas-Village » de Vitry-le-François.

Elle est complétée par les apports des usagers dans les déchetteries de Vitry-le-François et de Somsois ainsi que ceux des professionnels sous convention, mais aussi par les équipes du service Espaces Verts.

Les déchets verts sont déposés et traités au Centre de Compostage de la CCVCD pour être transformés en compost.

En 2021, les entrées de déchets verts représentent 2 823 tonnes réparties comme suit :

| Evolution des tonnages | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|-------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Déchèterie Vitry | 706,430 | 669,170 | 655,480 | 410,160 | 653,480 |
| 15 m3 | 1 362,020 | 1 342,800 | 1 281,360 | 860,170 | 1 425,170 |
| Espaces Verts | 527,900 | 404,380 | 437,920 | 303,420 | 247,780 |
| Vitry -Habitat | 0 | 0 | 34,740 | 116,080 | 72,100 |
| ESAT | 162,630 | 130,340 | 170,660 | 99,160 | 163,390 |
| Déchèterie Somsois | 27,080 | 106,440 | 56,300 | 29,060 | 41,060 |
| Professionnels | 24,180 | 37,420 | 97,200 | 68,780 | 125,840 |
| Divers | 13,280 | 50,120 | 31,880 | 37,950 | 94,390 |
| Total | 2 823,520 | 2 740,670 | 2 765,540 | 1 924,780 | 2 823,210 |

La progression des tonnages sur les années dites « normales » (hors pandémie) nous montre une régularité dans le tonnage total reçu au centre de compostage. L'effort réalisé par le service des espaces verts de la Communauté de Communes par un traitement de matières « in situ » a permis de compenser les augmentations des apports des professionnels et des caissons 15 m3 déposées dans les communes.

La forte progression de presque 900 tonnes entre 2020 et 2021 est liée essentiellement à trois éléments :

- En 2020, durant deux mois, en raison de la pandémie du COVID 19, les prestations de mises à disposition des caissons de 15 m3 pour les déchets végétaux dans les communes n'ont pas été réalisées. En 2021, le service a fonctionné normalement ;
- En 2020, durant deux mois, les déchèteries ont été fermées au public pour la même raison alors qu'en 2021 les ouvertures ont été assurées ;
- L'année 2021 a été beaucoup plus humide qu'en 2020, favorisant ainsi la pousse des végétaux.

2.2. Le verre et le papier

La collecte se déroule au moyen de colonnes aériennes disposées dans les communes.

- 74 colonnes à verre de 4m3 ont permis de collecter 833 tonnes de verre ;
- 46 colonnes à papier ont permis de collecter 214 tonnes de papiers, journaux et magazines.

3. La collecte en déchèteries

Les habitants de la Communauté de Communes ont accès à la déchèterie de Vitry-Le-François (ouverte 6 jours/semaine), de Somsois (les samedis de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30), et pour certains d'entre eux, à la déchèterie de Huiron ouverte trois heures le mercredi et sept heures le samedi. Les déchets acceptés sont ceux qui n'entrent pas dans les collectes classiques, soit par leur grande taille, soit par leur caractère nocif pour l'environnement (ne sont pas pris en charge : les produits contenant de l'amiante, les pneumatiques VL et PL).

Les habitants des communes d'Aulnay-L'Aître, La Chaussée-Sur-Marne, Ablancourt et Songy ont accès à la déchèterie du SYMSEM située à Pogny.

Les déchets collectés à la déchèterie de Vitry-le-François sont les suivants :

- En bennes : le bois, le carton, le papier, les métaux, les déchets divers (tout-venant) destinés à l'incinération, les gravats inertes, les déchets verts (tonte et tailles) et les déchets d'ameublement (y compris matelas et sommiers) ;
- En colonnes aériennes : le verre ;
- En colonne sur rétention : les huiles de vidange et huiles de cuisine ;

- En armoire et casiers : les Déchets Dangereux Spéciaux (D.D.S.*), les piles (bouton ou bâton), les batteries, les D.E.E.E. (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques), les tubes fluorescents, les ampoules basses consommation.

* Liste des DDS : les solides pâteux (peintures, ...), les solvants (essence, white spirit, ...), les acides-bases, les produits phytosanitaires, les chlorates-nitrates et produits dangereux, les aérosols et les emballages souillés.

Tonnages et proportions des dépôts par déchèterie et type de déchets en 2021

| Type | Vitry | | Somsois | | Total | |
|---------------|-----------------|-------------|---------------|-------------|-----------------|-------------|
| Carton | 271,48 | 5,34% | 5,70 | 1,55% | 277,23 | 5,08% |
| Papier | 61,64 | 1,21% | 0,00 | 0,00% | 61,65 | 1,13% |
| EcoMobilier | 666,75 | 13,11% | 0,00 | 0,00% | 666,88 | 12,22% |
| Métaux | 199,24 | 3,92% | 36,02 | 9,79% | 235,30 | 4,31% |
| Bois | 449,13 | 8,83% | 101,65 | 27,62% | 550,87 | 10,10% |
| DIB Huiron | 0,00 | 0,00% | 0,00 | 0,00% | 0,00 | 0,00% |
| Incinérables | 1 273,29 | 25,03% | 103,14 | 28,03% | 1 376,68 | 25,24% |
| Déchets verts | 656,70 | 12,91% | 51,00 | 13,86% | 707,83 | 12,98% |
| Gravats | 1 264,42 | 24,86% | 58,80 | 15,98% | 1 323,47 | 24,26% |
| Huiles | 6,75 | 0,13% | 0,00 | 0,00% | 6,75 | 0,12% |
| Huiles Frit | 1,08 | 0,02% | 0,00 | 0,00% | 1,08 | 0,02% |
| Verre | 41,38 | 0,81% | 0,00 | 0,00% | 41,39 | 0,76% |
| DEEE | 115,19 | 2,26% | 7,00 | 1,90% | 122,21 | 2,24% |
| GEM HF | 51,62 | 1,01% | 3,00 | 0,82% | 54,63 | 1,00% |
| DDM | 14,26 | 0,28% | 1,03 | 0,28% | 15,29 | 0,28% |
| Eco-DDS | 11,64 | 0,23% | 0,67 | 0,18% | 12,31 | 0,23% |
| Batteries | 0,00 | 0,00% | 0,00 | 0,00% | 0,00 | 0,00% |
| Piles | 1,60 | 0,03% | 0,00 | 0,00% | 1,60 | 0,03% |
| Total | 5 086,16 | 100% | 368,01 | 100% | 5 455,17 | 100% |

Chiffres clés

1. Suivant le mode de collecte

1.1. Les tournées

Les ordures ménagères résiduelles représentent 75% des collectes en porte-à-porte et en points d'apports volontaires (PAV) hors déchèteries. Ce taux est en baisse depuis 2014, où il représentait 80% des déchets collectés.

1.2. Les apports en déchèterie

Les apports en déchèterie ont augmenté en 2021 par rapport à 2020 sur plusieurs flux comme le carton à + 73 tonnes, les meubles à + 119 tonnes, les incinérables à + 183 tonnes, les déchets végétaux à + 244 tonnes et les gravats à + 160 tonnes.

2. Suivant le type de déchets

2.1. Les ordures ménagères résiduelles

Tonnage des ordures ménagères résiduelles (2010 pour comparaison historique)

| 2010 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020* | 2021 |
|------|------|------|------|-------|------|
| 6100 | 6075 | 6050 | 5800 | 5900 | 5975 |

La production de déchets par habitant et par an a augmenté, après une forte baisse en 2019. Elle représente 248 kg/hab. en 2021. L'année 2010 sert de référence pour le calcul des diminutions des tonnages collectés (264kg/hab.).

2020* : Année COVID-19

2.2. Le sélectif

La qualité du tri par les usagers : progression des sacs jaunes mal triés et donc refusés.

| Tonnage par an | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|---------------------------------|------|------|------|------|------|
| emballages ménagers recyclables | 817 | 803 | 837 | 845 | 891 |
| refus de tri | 98 | 92 | 138 | 135 | 141 |

Nous enregistrons une hausse des tonnages collectés en 2021 de plus de 5 % avec un taux de refus qui reste stable à 15.82 %. La moyenne nationale se situe aux alentours de 15 à 16 %. En 2019, le taux de refus enregistré au centre de tri du SYVALOM était de 17 % (chiffre 2021 non connu à ce jour).

2.3. Les déchets recyclés (hors verre)

Les tonnages collectés en Points d'apports volontaires papier sont en baisse depuis plusieurs années. Cette baisse est expliquée par la mise en place de la collecte en mode « multi » pour les sacs jaunes à partir de 2016. Les tonnages sont donc reportés sur la collecte en sacs jaunes, qui, elle, augmente constamment chaque année.

2.4. Le verre

L'évolution annuelle des tonnages collectés en PAV Verre montre un reprise des tonnages du verre depuis 2018 même si 2020 est bas en raison des fermetures de sites liées au Covid-19.

| tonnage collecté | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|------------------|------|------|------|------|------|
| | 861 | 807 | 819 | 785 | 833 |

2.5. Meubles

Les résultats de cette filière, mise en activité à la déchèterie de Vitry-le-François depuis juillet 2014, ne cessent de progresser d'année en année (exception pour 2020 liée à la fermeture de la déchèterie en raison de la pandémie du Covid-19). Elle a permis, pour une grande partie des produits traités, de passer d'une valorisation énergétique de la benne « DIB Incinérables » à une valorisation dite « matière » par la benne « Eco-Mobilier ».

| tonnage collecté | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|------------------|------|------|------|------|------|
| | 365 | 446 | 609 | 548 | 667 |

2.6. Cartons

Nous pouvons constater une augmentation constante des tonnages (sauf 2020 pour les mêmes raisons que les meubles). De ce fait, la CCVCD a choisi d'investir en 2021 dans l'acquisition d'un compacteur divisant ainsi par deux les rotations des vidages de cartons au centre de tri du SYVALOM.

| tonnage collecté | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|------------------|------|------|------|------|------|
| | 288 | 301 | 313 | 284 | 353 |

2.7. Ferraille

Le tonnage entrant est constant.

| tonnage collecté | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|------------------|------|------|------|------|------|
| | 245 | 221 | 232 | 200 | 242 |

2.8. Gravats

Les apports de gravats dans les déchèteries ne cessent d'augmenter depuis plusieurs années.

| tonnage collecté | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|------------------|------|------|------|------|------|
| | 944 | 759 | 1093 | 1157 | 1323 |

2.9. Papier

La baisse constante depuis 2017, liée notamment au passage de la collecte en porte à porte des sacs de tri jaunes du mode « corps creux » à « multi » autorisant les papiers.

| tonnage collecté | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|------------------|------|------|------|------|------|
| | 383 | 340 | 329 | 275 | 275 |

2.10. Bois

Tonnages en augmentation, cette filière a permis, pour une grande partie des produits traités, de passer d'une valorisation énergétique de la benne « DIB Incinérables » à une valorisation dite « matière » par la benne « Bois ».

| tonnage collecté | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|------------------|------|------|------|------|------|
| | 587 | 508 | 458 | 443 | 547 |

2.11. La filière déchets verts "Déchèterie"

La CCVCD a mis en place plusieurs modes de captage des déchets végétaux pour répondre aux attentes des usagers notamment celui en apports volontaires en déchèterie (25% en 2021), en apports volontaires dans les bennes 15 m3 dans des villages (51% en 2021) et en apports en centre de compostage par des professionnels (15% en 2021) et par le service technique communautaire « Espaces Verts » (9% en 2021).

La filière déchets verts via les déchèteries connaît une forte baisse en 2020 (454 t) alors, qu'en moyenne, le tonnage était de 725 t sur les années 2014-2019. Les apports se font principalement à la déchèterie de Vitry-le-François. En 2021, les apports représentent 695 tonnes.

Aspects financiers

Les données 2021 sont en cours de consolidation et seront fournies au titre du RPQS.

Réalisation 2021

En raison du tonnage de cartons collectés (type 1.05A) et de la position géographique de l'exutoire (centre de tri du SYVALOM à La Veuve), le service a fait l'acquisition d'un compacteur permettant notamment de limiter le nombre de rotations d'environ par deux.

Composteurs aux particuliers : 82 unités

8 actions de sensibilisation en 2021 (235 personnes touchées)

- Résidence DOMYTYS : sensibilisation au tri ;
- Ecole de la Salle (2 classes) : sensibilisation au tri ;
- UniCité Groupe Médiaterre : sensibilisation au tri ;
- Collège des Indes (classe de 3ème) : nettoignons la ville + visite déchèterie de Vitry-le-François ;
- Collège Gisèle Probst (classe de 3ème) : nettoignons la nature ;
- Collège Gisèle Probst (classe de 3ème) : sensibilisation au tri ;
- Ecole élémentaire de Frignicourt (classe CM1) : sensibilisation au tri.

Projets 2022

- Achat d'une benne à ordures ménagères mono-compartmentée avec système de grue (étude pour compatibilité hydrogène) ;
- Lancement des études sur la tarification incitative et l'optimisation du service de collecte ;
- Etude sur des nouvelles filières : pneumatiques, bouteilles de gaz et amiante ;
- Refonte du règlement de collecte en règlement de la compétence Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) ;
- Vente de composteurs et de compost.

SERVICE ESPACES VERTS ET PROPRETÉ

Missions et activités principales

Selon les statuts, et les compétences transférées, le service espaces verts et propreté de la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der a pour mission :

1. Espaces Verts

- La création et l'entretien des espaces verts de l'ensemble des communes membres (entre les panneaux d'agglomération) ;
- La production et l'achat des plantes à massif ;
- Les diverses plantations végétales (annuelles, bisannuelles, vivaces, rosiers, arbustes, arbres) ;
- L'entretien (élagage, mise en sécurité, mise en forme, ...) des arbres ;
- Le fauchage et l'épareuse ;
- La propreté de l'ensemble des espaces verts des communes ;
- La gestion du rucher municipal (20 ruches).

2. Propreté

- La propreté des toilettes publiques à Vitry-le-François ;
- Le ramassage des détritiques et le vidage des corbeilles à Vitry-le-François ;
- Le nettoyage des abords du marché à Vitry-le-François le jeudi et le samedi ;
- Le nettoyage avant et après les diverses manifestations ;
- Les interventions de nettoyage après incidents climatiques ;
- Le balayage mécanique des fils d'eau et des voiries dans les communes concernées ;
- Le désherbage des voiries.

3. Mécanique

- La maintenance, l'entretien et le dépannage du parc automobile et du matériel thermique.

Organisation et fonctionnement du service

Le service comprend un total de 56 agents, dont :

- 1 responsable de service ;
- 1 adjoint au responsable de service ;
- 9 agents propreté ;
- 2 agents pour les travaux neufs d'espaces verts ;
- 6 agents pour la production de plantes dans les serres communautaires ;
- 34 jardiniers pour l'entretien des espaces verts ;
- 2 mécaniciens ;
- 1 apiculteur (en contrat partiel) ;
- 2 apprentis jardiniers.

En 2021, le service a connu deux départs en retraite, qui ont fait l'objet d'un recrutement.

En 2021, le taux de disponibilité des agents du service espaces verts et propreté a encore été impacté par les contraintes dues au COVID-19, comme en 2020.

Par ailleurs, le taux de disponibilité du service propreté a, quant à lui, été réduit du fait de plusieurs arrêts maladie : 1 arrêt longue maladie, un accident du travail longue durée et un agent classé inapte.

Mode de gestion et périmètre

Le service espaces verts et propreté a vocation à intervenir sur l'ensemble du territoire de la CCVCD, c'est-à-dire le périmètre des 35 communes délimitées par leurs panneaux d'agglomération.

Le service est réalisé en régie. Certaines prestations sont cependant externalisées chaque année à des prestataires, qui viennent ponctuellement en renfort des équipes.

Au titre de l'année 2021, voici la liste des prestations externalisées à des partenaires locaux :

- Tontes régulières des espaces verts dans les communes de Sompuis, Le Meix-Tiercelin, Somsois, Saint-Ouen-Domprot
- Tontes ponctuelles dans les communes de Frignicourt, Bignicourt-sur-Marne et Songy, ainsi qu'au parc Jean Moulin, boulevard François 1er, aux quartiers de la Fauvarge et de la Haute-Borne à Vitry-le-François ;
- Taille des tilleuls en rideaux à Frignicourt ;
- Eco-pâturage à Vitry-le-François.

Chiffres clés

Le territoire de la CCVCD (35 communes) représente 104 ha d'espaces verts.

En 2021, le service espaces verts et propreté a :

- Planté 4.471 arbres dont une partie comprend les plants forestiers pour les forêts urbaines ;
- Planté une sapinière et une micro forêt urbaine en bords de Marne à Vitry-le-François ;
- Planté 8.000 bulbes ;
- Balayé plus de 200 km de voiries ;
- Fourni plus de 100 sapins à la période des fêtes de Noël.

En 2021, l'équipe dédiée à la production de fleurs a fleuri les 35 communes de la CCVCD avec :

- Plus de 39 000 plants de fleurs annuelles ;
- Plus de 26 000 plants de fleurs bisannuelles.

La production de plantes bisannuelles a diminué en 2021, suite notamment aux travaux de voirie et au réaménagement des parterres fleuris à l'Hôtel de Ville de Vitry-le-François et au passage en plantation vivace de plusieurs parterres dans les communes de la CCVCD.

Grâce à la gestion différenciée des espaces verts mise en place dans les communes, les tonnages de déchets produits ont encore diminué en 2021, avec seulement 250t produites contre 300t en 2020. Les actions de broyage de branchages et d'utilisation du mulching permettent de continuer à répondre aux objectifs de développement durable.

Sur l'année 2021, les apports des déchets du service en déchèterie sont principalement réalisés en période printanière et automnale, dus à la taille des arbres et arbustes. La tonte représente peu d'apports en déchèterie du fait qu'elle n'est pas ramassée mais gérée in situ grâce au mulching ou broyage.

Aspects financiers

Budget réalisé 2021 Service Propreté (Z000) :

- Fonctionnement : 33.166,51 €
- Investissement : 1.138,69 €

Budget réalisé 2021 Service Espaces verts (Z010) :

- Fonctionnement : 177.076,89 €
- Investissement : 138.693,76 €

Réalisations 2021

Achat d'équipements métier

- Un souffleur pour le service propreté (460,00 € TTC) ;
- Une tronçonneuse (1.080,00 € TTC) ;
- Débroussailleuses/taille-haies/souffleurs (3.129,00 € TTC) ;
- Petits outillages à main (9.767,00 € TTC) ;
- Deux camionnettes avec benne (70.000,00 € TTC) ;
- Une grumillette pour confectionner des planches à partir de tronc d'arbres (540,00 € TTC) ;
- Motopompe pour l'arrosage (448,00 € TTC).

Mise en oeuvre de la gestion différenciée des espaces verts

- Identification et étude de 13 sites pilotes dans les communes non réalisés en 2020 ;
- Mise en place sur le terrain de l'entretien en fonction des classes définies.

Poursuite de l'éco-pâturage à Vitry-le-François

Végétalisation des cours d'école :

- Plantations de 2 micro forêt urbaines de 100 à 150m² dans la cour d'école Pierre et Marie Curie.

Projets 2022

Achats

- Achat et pose de pièges à phéromones pour lutter contre les chenilles processionnaires et la mineuse du marronnier ;
- Achat de matériels de tonte : tondeuse autoportée grand modèle "zéro turn" ;
- Achat de matériels thermiques : taille-haie, débroussailleuse, souffleur, tronçonneuse... ;
- Achat d'une camionnette avec benne pour les espaces verts (32.000,00 € TTC) ;

Formation des agents sur la gestion des espèces invasives (frelons asiatiques et chenilles processionnaires).

Végétalisation des cours d'école

- Poursuite du projet de végétalisation de la cour d'école Pierre et Marie Curie ;
- Etudes sur l'école de La-Chaussée-sur-Marne.

Mise en oeuvre de la gestion différenciée :

- Etat des lieux de l'avancement de la mise en place de la gestion différenciée dans les communes (régularisation de parcelles, etc.) ;
- Mise en place d'un planning annuel de passage dans les communes pour les équipes des espaces vert.

ÉDUCATION - JEUNESSE

Ecoles

- 20 écoles réparties sur 10 communes ;
- 6 élémentaires, 5 maternelles, 9 primaires ;
- 97 classes, 3 dispositifs ULIS (Unités Locales d'Inclusion Scolaire) ainsi qu'un dispositif toute petite section ;
- 1965 élèves en 2021/2022, soit 677 maternelles et 1288 élémentaires.

Territoire

3 Accueils Collectifs de Mineurs (La Récré du village à Marolles, La-Chaussée-sur-Marne, Saint-Ouen-Domprot)

Service

CCVCD

- 1 vice-présidente en charge des question éducation formation (Activités scolaires, péri-scolaires et extra-scolaires, restauration scolaire et circuits courts) / Madame COLSON Christelle ;
- 1 conseillère déléguée restauration scolaire, développement des circuits courts et de proximité, lutte contre le gaspillage alimentaire / Madame ASLOUDJ Zohra.

Ville

- 1 conseillère déléguée : Madame Christiane PARIS / Enfance et jeunesse, relations avec les écoles de Vitry-le-François, Conseil municipal des enfants ;
- 74 ATSEM, agents d'entretien ;
- 30 agents de restauration (dont 2 agents administratifs) ;
- 14 agents dans les Accueils Collectifs de Mineurs ;
- 11 agents administratifs ;
- 3 Educateurs Territoriaux des Activités et Sportives ;
- 15 personnes en renfort sur l'encadrement des cantines + accompagnement des cars ;
- 45 intervenants en périscolaires (garderies et activités périscolaires) tous statuts confondus (agents C.C.V.C.D., enseignants ; vacataires, associations).

Missions du service

- Relations quotidiennes avec les écoles, l'inspection de l'Education Nationale, les parents d'élèves ; gèrent des crédits scolaires, du mobilier et du matériel, d'informatique, organisent et gèrent les classes nature, voile et des transports ;
- Périscolaire : gérer les inscriptions, le recouvrement de la restauration, de l'accueil périscolaire en maternelle et élémentaire, gérer la cuisine centrale, relations avec la C.A.F., la D.D.C.S.P.P., le tissu associatif présent sur la C.C., gère les activités périscolaires (organisation des activités, recrutement et suivi des intervenants, etc...) ;
- Extrascolaire : gérer les accueils collectifs de mineurs, la partie restauration du centre de loisirs l'été, les camps d'adolescents ; assurer le partenariat avec la Ville de Vitry-le-François pour les activités sportives durant les vacances (intervention des E.T.A.P.S. sur ces périodes) ;
- Gérer le personnel : calcul du temps d'emploi, affectations, heures supplémentaires, congés, promotions, titularisation, remplacements, mutations internes, transmission et vérification des éléments de paie dans le cadre des T.A.P. (environ 100 fiches de paie par mois) ;
- Préparer, suivre et contrôler le budget de 5 unités d'analyse ;

- Gestion et suivi des marchés publics ;
- Assurer la propreté, l'entretien et la maintenance des bâtiments : 20 écoles, 13 restaurants scolaires ;
- Gérer le parc locatif municipal des logements de fonction (45 logements) : traitement mensuel ou recouvrement des loyers et des charges, rédaction et suivi des baux, états des lieux d'entrée et de sortie, visites... ;
- Coordonner et animer le conseil des enfants ;
- Sport scolaire : accompagner sur les plans technique et pédagogique les écoles de la C.C.V.C.D. dans le cadre de l'éducation physique et sportive ;
- Développer des projets sportifs à l'attention des scolaires ;
- Restauration scolaire : assurer la production et la distribution des repas pour les élèves de la C.C.V.C.D. ;
- Veiller à l'équilibre alimentaire (GEMRCN), assurer la sécurité alimentaire des élèves de la C.C.V.C.D. ;
- Veiller à l'application de la Loi Egalim en restauration scolaire ;
- Veiller à la sécurité des établissements scolaires et des plans particuliers de mise en sûreté sur les temps péri et extra scolaires ;
- Gérer les commissions : préparation, invitations, compte-rendu et suivi.

Chiffres clés

Budget

- 1.158.247,00 € en dépenses ;
- 983.400,00 € en recettes.

Cuisine centrale

- 156.464 repas fabriqués en 2021 ;
- 233.416,00 € de budget consacré à l'alimentaire ;
- 1.000 à 1.200 repas servis chaque jour dans les 14 restaurants scolaires (dont le collège PG de Gennes).

Périscolaire

- 130 enfants en moyenne fréquentent le service de garderie le matin ;
- 120 enfants en moyenne fréquentent le service de garderie le soir ;
- 230 enfants fréquentent les activités périscolaires et études surveillées ;
- 800 enfants en moyenne fréquentent le service de restauration scolaire.

Extrascolaire

- Plus d'une centaine d'enfants et adolescents partent chaque été en séjour colonie à Tendon, en Bretagne ou dans l'Aude ;
- Jusqu'à 300 enfants fréquentent les deux ACM communautaires l'été (La Récré du village à Marolles et l'ACM de Saint-Ouen-Domprot).

Sport scolaire

- Environ 250 élèves (12 classes maximum) participent aux cycles voile en lien avec le CNADer
- Au maximum 40 classes (1000 enfants) fréquentent la piscine communautaire chaque année

Réalisations 2021

- Gestion et suivi des protocoles sanitaires au sein des 20 écoles ;

- Renforcement des process d'entretien et de désinfection des structures accueillant des enfants (écoles, accueils collectifs de mineurs) ;
- Dotation de 7 vidéoprojecteurs interactifs, 3 vidéoprojecteurs, 5 tablettes tactiles, 6 visualiseurs et 8 ordinateurs portables pour un montant de 4.2000,00 € ;
- Aide aux écoles dans le cadre des innovations pédagogiques : classes flexibles, pédagogie Montessori ;
- Achat d'équipements divers pour équiper les restaurants scolaires de la C.C.V.C.D. ;
- Déploiement d'un Espace Numérique de Travail pour l'ensemble des familles et écoles du territoire ;
- Participation à quelques prestations exceptionnelles hors restauration scolaire : repas froids, repas exceptionnels, cuisine du monde, semaine du développement durable, A.C.M. etc. ;
- Mise à disposition d'Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives dans 30 classes du CP au CM2.

DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le Dispositif de Réussite Educative a pour mission d'accompagner les enfants scolarisés ou domiciliés à Vitry-le-François présentant des signes de fragilités en prenant en compte la globalité de leur environnement.

Service

- 1 coordonnatrice ;
- 1 référente de parcours ;
- 1 psychologue.

Les saisines des familles ou des partenaires sont étudiées en E.P.S. (Equipe Pluridisciplinaire de Soutien). L'équipe réunit des acteurs de différents champs (C.C.A.S., Conseil Général, Service social scolaire, C.M.P.P., U.D.A.F, Sauvegarde...). Le croisement des compétences de chacun permet une analyse transversale de la situation de l'enfant et la proposition d'un parcours adapté.

Réalisations 2021

- 39 enfants accompagnés, issus du territoire Vitryat âgés de 5 à 17 ans ;
- 8 E.P.S. accompagnés ;
- 1 rdv par semaine pour les accompagnements à la parentalité et le soutien psychologique ;
- Organisation de soutien scolaire les soirs et les mercredis durant toute l'année scolaire. 1h00 par semaine en individuel pour chaque enfant ;
- Mis en place de groupe d'aide scolaire durant l'été 2022 sur Paul Fort et Louis Pasteur ;
- Rencontre avec les équipes enseignantes des écoles et collèges ;
- Participation aux groupes de décrochage scolaire ;
- Participation aux instances de réflexion et aux projets du territoire liés à la parentalité ;
- Organisation des méthodes de travail, avec la prévention spécialisée, de la guidance familiale.

CAMPUS CONNECTÉ

Pour cette première année l'objectif premier était de faire connaître Campus connecté, tisser des liens et rencontrer les différents partenaires afin de pérenniser le dispositif.

Il y avait cette année 1 jeune inscrite en cycle préparatoire en DAEU .

Salons

- Forum Jeunesse de Saint-Dizier organisée par la Mission Locale de Saint-Dizier le 29/09/21 ;
- Forum avenir étudiant au Parc des expositions de Reims le 26/11/2021 .

Rencontres avec les différents partenaires

- Lycée François 1er ;
- Lycée Saint-Exupéry ;
- Lycée Blaise Pascal ;
- Pôle Emploi VLF et Saint-Dizier (contrat d'engagement jeune) ;
- Mission locale VLF et Saint-Dizier ;
- Unis-Cités VLF, Châlons et Saint-Dizier ;
- Clinique Soins-études VLF ;
- CCI Reims et Châlons-en-Champagne ;
- CIO Saint-Dizier.

Opérations de communication

- Création d'une maquette de communication (flyers) ;
- Campagne de publicité sur Champagne FM et Carrefour de stars Vitry-le-François.

URCA et Campus Connecté

- Comité de pilotage régional au Campus Connecté de Chaumont ;
- Participation aux journées de rassemblement des Campus connectés de France ;
- Invitation des Campus connectés Grand Est à Vitry-le-François.

Prises de contact

- Interventions dans l'ensemble des classes de BTS 2ème année du LPO François 1er ;
- Rendez-vous avec plusieurs jeunes du Lycée, d'Unis-Cité et de la Mission Locale de VLF.

Bilan

Ces opérations ont permis de faire connaître le Campus et à cette rentrée 5 inscriptions sont prévues.

PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Réalisations 2021

Opérations liées au renouvellement urbain du quartier du Hamois :

- Signature de la charte du relogement et du Plan Local d'Application de la Charte d'Insertion ;
- Mise en place d'une charte chantier vert et d'un guide de relogement ;
- Réalisation des travaux sur le site du Mont-Berjon : création d'un sentier pédagogique, d'un espace éco-pâturage, d'une zone de pique-nique et création d'un refuge LPO ;
- Implantation d'un sanitaire à lombricompostage à proximité du Centre Social et Culturel ;
- Installation de nichoirs pour passereaux au parc Léo Lagrange (en relation avec Unis-Cité et LPO) ;
- Installation sur des propriétés de la collectivité de gîtes à chauve-souris et d'un abri pour hirondelles au titre des mesures compensatoires (démolition des immeubles du Hamois) ;
- Création d'un jardin partagé avec un espace de permaculture au parc Léo Lagrange (en relation avec Unis-Cité et les Pieds-Verts) ;
- Achèvement de la phase 2 des démolitions au Hamois ;
- Gestion des phases 3 et 4 de relogement par le bailleur social.

Conduite de projet

PNRU

- Réalisation de l'enquête livraison finale ANRU.

NPNRU

- Réalisation de l'enquête chantier ANRU ;
- Apprentissage et formation aux nouveaux outils ANRU pour le suivi du projet.

Projets

- Cotech, copil et réunions de travail pour la mise en place du programme de travaux (programmation, planning, phasage, préparation des marchés à venir ...) ;
- Cotech et Copil pour la finalisation de la convention ANRU avec la DDT et Le Foyer Rémois ;
- Réunion avec Action Logement pour intégration à la convention ANRU ;
- Suivi de la mission insertion sociale avec le PLIE ;
- Suivi du Fonds de Participation des Habitants ;
- Rencontres avec Le Foyer Rémois (revues de projets, suivi relogement, réemploi...) ;
- Diverses réunions (PTRTE, RPA, Conseil Citoyen...) ;
- Réunions de travail Projet Urbain ;
- Participation groupes de travail Contrat De Ville ;
- Participation réunions ACV.

Gestion urbaine et sociale de proximité (G.U.S.P.)

- Enquête post-relogement phase 1 et 2 réalisée par deux stagiaires : 175 personnes ont été contactées téléphoniquement pour une étude de satisfaction ;
- Enquête socio-économique auprès des locataires du Hamois : 112 personnes ont été contactées téléphoniquement pour prendre des rendez-vous, téléphoniquement ou chez le locataire, pour des entretiens individuels. Le but était de faire le tour des sujets divers (participation des citoyens, sécurité, éducation, urbanisme et travaux, transition écologique, rénovation du quartier, équipements et commerces, relogement.) ;
- Six réunions d'accompagnement du conseil citoyen sur plusieurs axes d'interventions : Bilan des actions et perspectives, situation du quartier, relogements, problèmes des locataires) ;
- Phase préparatoire et de mobilisation de la concertation citoyenne autour du futur groupe scolaire du Hamois ;
- Réalisation du guide de relogement pour les locataires concernés par les phases 5 et 6 de relogement ;
- Réunions de travail et workshops (AMOES, ARTELIA, Unis-cité, Le Foyer Rémois, CSC, la Sauvegarde...).

Programme d'Investissement d'Avenir (P.I.A) « Ville et Territoire durable »

- Réunions copil, cotech et bilan des actions Unis-cité ;
- Suivi des actions Médiaterre ;
- Finalisation des Conventions Attributives de Subventions du Plan d'Investissement d'Avenir de la Ville et de la CCVCD (signatures début 2022) ;
- Etude et réunions réemploi / ressourcerie avec le bailleur social, visite de sites en banlieue parisienne.

Habitat et Logement

- Veille juridique et recherche de jurisprudence ;
- Suivi-animation dossiers OPAH (Première opération) ;
- Plateforme habitat dégradé ;
- Réunions Habitat-Logement (aides et subventions, ateliers CIL, attribution logement, IML) ;
- Rédactions documents CIL ;
- Lancement du marché OPAH / OPAH-RU (CAO : 21/12/2021 – CoMAL retenu).

Bilan GAiAH

GAiAH est la plateforme territoriale de rénovation énergétique du Pays Vitryat. Initialement créée afin de réaliser des rénovations globales de logements, celle-ci s'est tournée vers un guichet d'accompagnement et de conseils dans les diverses aides à la rénovation énergétiques qui peuvent exister.

Au 1er janvier 2021 le programme SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique) a débuté pour une durée de 3 ans (AMI de la Région Grand Est).

Objectifs sur 3 ans

- 1 000 actes d'informations de premier niveau, à destination des ménages (A1) ;
- 200 actes conseils personnalisés, à destination des ménages (A2) ;
- 45 actes d'accompagnement des ménages, évaluation énergétique MI (A4) ;
- 45 actes d'informations de premier niveau à destination des petits tertiaires (B1) ;
- 45 actes conseils aux entreprises (B2).

Bilan de la première année

324 actes

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Missions et activités principales

Le service SIG permet la centralisation et la rediffusion des données de la collectivité. Il offre grâce à plusieurs applications web comprenant de nombreuses couches géographiques le moyen de consulter et modifier les informations utiles au fonctionnement des différents services (Urbanisme, Services Techniques et mairies). Ces applications sont des outils d'aide au suivi des dossiers, à l'instruction des documents d'urbanisme, à la communication des différentes données en interne et aux citoyens. Le service permet également de répondre aux besoins des services et élus en matière de cartographies statistiques et analytiques, d'analyse de données et de recherches historiques.

Organisation, fonctionnement et fréquentation

Le service SIG, composé d'un administrateur SIG est rattaché administrativement au service "Programme de Renouvellement Urbain".

Pour l'année 2021, 13 applications métiers sont mises à disposition des services et des Communes.

L'application historique de consultation du cadastre et des documents d'urbanisme disponible sur le portail carto, reste la plus utilisée avec en moyenne 38,2 utilisateurs/mois (+10 utilisateurs qu'en 2020) et 645 connexions/mois soit 7.745 connexions pour 2021. Cela représente une diminution de la fréquentation de cette appli de 22 % par rapport à 2020.

Les 12 autres applications dédiées à des thématiques métiers particulières ont généré 1.234 connexions pour 2021 (pour information en 2020, il existait seulement 2 applications métiers).

Détail des applications existantes

| | |
|---|--|
| Consultation des informations du cadastre et des documents d'Urbanisme | Accès public limité, Communes CCVCD et services collectivité |
| Gestion des Etablissements Recevant du Public ERP | Mairie de Vitry |
| Suivi des travaux de l'espace public pour mise à jour du Plan Corps de Rue Simplifié PCRS | Communes CCVCD et ST |
| Consultation des captages de la CCVCD | ST |
| Gestion et consultation de l'Assainissement Non Collectif ANC (2 applications) | ST |
| Gestion des Hydrants de Vitry | Mairie de Vitry |
| Gestion Urbaine de Proximité sur Vitry | Accès public |
| Gestion et consultation du Patrimoine des Espaces Verts de la CCVCD (2 applications) | Communes CCVCD et ST |
| Observatoire des commerces vacant de Vitry | Mairie de Vitry |
| Suivi des entreprises de la Zone industrielle Vitry-Marolles | Développement Éco. |
| Gestion des Fils d'eau de la CCVCD | ST |

Utilisation des applications en 2021

| | |
|---------------------------|-------|
| Service urbanisme et PRU | 39,1% |
| Communes CCVCD | 24,2% |
| Public et autres services | 15,4% |
| Services techniques | 10,4% |
| Commune de Vitry | 9,4% |
| Dév Éco | 1,5% |

Réalisations 2021

Réalisation de 86 prestations cartographiques pour la Communauté de Communes (69 %) et de 38 pour la Commune de Vitry-le-François (31 %). Le temps de travail pour 2021 est de 60 % pour la Communauté de Commune et de 40 % pour Vitry-le-François.

Prestations cartographiques et de données diverses

- Vérification des adresses pour la base de données du recensement (RIL) ;
- Mise à jour du Plan de ville de Vitry A0 version 2021-2022, nouveau style, mise à jour des lieux publics ;
- Envoi de données aux prestataires des Services Techniques ou des Mairies ;
- Création/Mise-à-jour/Impression de cartes diverses (ST, RU, Développement éco, Gémapi, Scolaire, communes, réseaux, pistes cyclables, Démoustication, Culture, SG, ...) ;
- Création de 10 applications métiers (voir liste ci-dessus) ;
- Mises à jour des données (population, logements avec préparation de la matrice cadastrale, ...).

Sur le portail cartographique (<https://websig.vitry-le-francois.net/Portail/>)

- Mise à jour des fiches communales avec l'apport des données INSEE, maj Documents d'urbanisme ;
- Mise à jour des cartes de la CCVCD, de la Zone industrielle en format A4 et des plans de ville.

Sur le SIG (<https://websig.vitry-le-francois.net/arcOpolePRO/>)

- Mise à jour des fiches sur les PLU (anciennes contraintes, prescriptions, informations) ;
- Mise à jour et création de nouveaux profils ;
- Intégration des documents d'urbanisme manquant (POS / PLU) ;
- Complément des informations sur les lieux publics.

Projets 2022

- Mise à jour des fonds de plan et données métiers ;
- Mise à jour du Portail Cartographique ;
- Mise à jour du SIG, création d'applications métier (carte scolaire, cartes sur les commerces, jardins de l'hôtel de ville, tableau de bord ANC) ;
- Suivi de la mise en place du PCRS ;
- Mise à Jour du RIL ;
- Mise à jour des plans de quartier ;
- Intégration des nouvelles mises à jour des documents d'urbanisme ;
- Cartographie via les prises de vues aériennes des cimetières de la CCVCD.

URBANISME

Missions

Fonctionnement général du service

- Accueil physique et téléphonique du public ;
- Suivi administratif des dossiers en rapport avec l'urbanisme ;
- Veille réglementaire ;
- Rédaction des délibérations du Conseil Municipal ou du Conseil de Communauté relatives au service ;
- Participation à la Commission Aménagement ;
- Animation des commissions des impôts directs ;
- Suivi des procédures concernant les établissements classés pour la protection de l'environnement.

Instruction

- Instruction des dossiers liés au droit des sols (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, etc...) pour les communes de la Communauté de Communes disposant d'un P.L.U. ou d'une carte communale et la Communauté de Communes Côtes de Champagne et Val de Saulx dans le cadre d'un conventionnement ;
- Instruction des dossiers concernant les Etablissements Recevant du Public (E.R.P.) et participation aux sous-commissions d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (P.M.R.) ;
- Gestion de la police et du contentieux de l'urbanisme.

Planification

- Participation / suivi des élaborations, révisions, modifications des documents d'urbanisme de la CCVCD ;
- Suivi des enquêtes publiques relevant de l'urbanisme.

Foncier

- Gestion des déclarations d'Intention d'Aliéner (Ville de Vitry-le-François) ;
- Veille sur les opportunités foncières ;
- Négociations, cessions, acquisitions de biens immobiliers ;
- Participation / Suivi des travaux fonciers avec les géomètres ;
- Suivi des actes notariés.

Chiffres-clés

Foncier

- Déclaration d'Intention d'Aliéner (pour Vitry-le-François uniquement) : 160 (118 en 2020) ;
- Cession : 7 (5 en 2020) ;
- Acquisition : 3 (8 en 2020) ;
- Echange : 0 (1 en 2020) ;
- Préemption : 0 (0 en 2020) ;
- Enquête publique : 0 (0 en 2020) ;
- Bien sans maître : 0 (0 en 2020).

Droit des sols

- Autorisations d'occupation des sols : 816 actes (624 en 2020) dont :
 - Permis de construire : 220 (134 en 2020) ;
 - Certificats d'Urbanisme opérationnel (CUB) : 56 (38 en 2020) ;
 - Permis d'aménager : 2 (3 en 2020) ;
 - Déclaration Préalable : 488 (401 en 2020) ;
 - Permis de démolir : 10 (9 en 2020) ;
 - Dossiers Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) : 40 (39 en 2020) dont 36 autorisations d'aménager.
- Visite de réception de travaux ERP : 2 ;
- Permanence ABF : 2.

Planification

- Enquête publique : 0 (0 en 2020) ;
- Passage en CDPENAF : 0 (0 en 2020).

Divers

- Accueil du public : environ 2000 personnes par an.

Moyens mobilisés

Ressources humaines : 5 agents

- 1 chef de service à 100 % ;
- 1 adjointe à 100 % ;
- 1 instructrice ADS à 80 % ;
- 1 instructrice ADS-ERP à 100 % ;
- 1 instructrice ADS à 100 %.

Locaux

- 3 bureaux et 1 salle d'archives, Cité Administrative, 3 rue du Vieux-Port à Vitry-le-François.

Matériels

- 5 PC ;
- 1 copieur partagé avec les services de la Cité Administrative ;
- 5 accès internet ;
- Logiciels VisDGI, Droit de Cités et accès SIG.

Actions menées en 2021

- Maintien de la prestation de service ADS avec la 4CVS ;
- Mise en place du travail à distance.

VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Missions et activités principales

La CCVCD a pour compétence « la création, l'aménagement et l'entretien des voiries d'intérêt communautaire et de leurs équipements connexes ». Cela concerne :

- les voies internes aux zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques ;
- les voies desservant des équipements communautaires ;
- les travaux connexes qui concernent directement les voiries d'intérêt communautaire : parkings et stationnement connexes aux aménagements des voiries, l'éclairage public, les feux tricolores, la signalisation de droit commun et les réseaux d'eaux pluviales.

Une liste de voiries a été définie dans les statuts de la Communauté de Communes.

Organisation et fonctionnement du service

Le service voirie et éclairage de la Ville de Vitry-le-François assure l'entretien et la maintenance des voiries d'intérêt communautaire, dans le cadre d'une mutualisation des moyens avec la CCVCD.

En 2021, le service compte 12 agents :

- 1 responsable de service ;
- 1 gestionnaire de voirie ;
- 1 chef d'équipe voirie ;
- 2 agents d'exploitation voirie ;
- 1 chef d'équipe signalisation ;
- 1 agent d'exploitation signalisation ;
- 1 chef d'équipe Eclairage public ;
- 2 agents d'exploitation Eclairage public ;
- 1 serrurier ;
- 1 métallier.

Evolution du service

- Recrutement d'un nouveau Responsable de Service fin 2021 ;
- Transformation de l'atelier serrurerie en métallerie et serrurerie.

Mode de gestion et périmètre

Le service est réalisé partiellement en régie. Les chantiers majeurs nécessitent l'intervention d'entreprises extérieures.

Le périmètre d'intervention représente 15 voies d'intérêt communautaire, situées principalement au niveau de la zone industrielle Vitry/Marolles :

- Rue André Marie Ampère à Vitry-le-François ;
- Chemin du Bois Legras à Vitry-le-François ;
- Rue de l'Europe à Vitry-le-François ;
- Rue Jacques Dessagne à Vitry-le-François ;
- Avenue Jean Juif à Vitry-le-François ;

- Rue de la Jouette à Vitry-le-François ;
- Rue Pasteur à Vitry-le-François ;
- Rue du Port de Givet à Vitry-le-François ;
- Avenue Marcel Bailly à Vitry-le-François et Frignicourt ;
- Rue du Cerisier à Frignicourt ;
- Chemin de la Briquerie à Vitry-le-François et Marolles ;
- Avenue du Perthois à Vitry-le-François et Marolles ;
- Rue du Bois Guillaume à Marolles ;
- Rue Saint Jacques à Marolles ;
- Rue de la Violette à Marolles.

Chiffres clés

Le périmètre d'intervention représente environ 11 km de voiries d'intérêt communautaire à entretenir et 350 points lumineux d'éclairage public.

Le parc de luminaires de la CCVCD à entretenir par le service éclairage public représente 11% du nombre de points lumineux, la majeure partie des installations étant propriété de ville de Vitry-le-François.

Le périmètre des voies à entretenir de la CCVCD ne représente que 6% de l'ensemble du patrimoine entretenu, en nombre, par le service voirie.

Aspects financiers

Budget réalisé 2021 :

- Fonctionnement : 12.425,89 € T.T.C.
- Investissement : 115.709,01 €

Réalisations 2021

- Réfection l'Avenue Jean Juif à Vitry-le-François sur la section Bois Legras – Giratoire : 102.000,00 € T.T.C.

Projets 2022

- Réfection l'Avenue Jean Juif à Vitry-le-François sur la section Bois Legras – Giratoire : 125.000,00 € T.T.C. ;
- Rénovation de 140 points lumineux d'éclairage public, remplacement par des LED (120.000,00 € T.T.C . achèvement des travaux en 2022).

BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

Missions et activités principales

Le service Bâtiment a vocation à entretenir (maintien en condition, travaux d'amélioration), réaliser les vérifications obligatoires et mener des travaux majeurs (réhabilitation, etc.) dans les bâtiments communautaires ou des constructions neuves au profit de la CCVCD.

En ce qui concerne les bâtiments communautaires, la CCVCD gère et entretient différents types de bâtiments ou locaux :

- ceux qu'elle possède en bien propre ;
- ceux qui lui sont mis à disposition.

Ces bâtiments peuvent être répartis en 4 catégories :

- les bâtiments scolaires ;
- les bâtiments sportifs ;
- les bâtiments ou ouvrages de services ;
- les bâtiments administratifs.

Organisation et fonctionnement du service

Le service Bâtiment de la Ville de Vitry-le-François assure l'entretien et la maintenance du patrimoine bâti communautaire, dans le cadre d'une mutualisation des moyens avec la CCVCD.

Le service Bâtiment/Régie est composé de 17 agents :

- 1 responsable de service ;
- 2 chargés d'opérations ;
- 1 gestionnaire des fluides ;
- 1 responsable de la régie ;
- 1 service maçonnerie/couverture composé d'un chef d'équipe et un agent d'exploitation ;
- 1 service menuiserie composé d'un chef d'équipe et un agent d'exploitation ;
- 1 service électricité composé d'un chef d'équipe et 2 agents d'exploitation ;
- 1 service peinture composé d'un chef d'équipe et un agent d'exploitation ;
- 1 service plomberie/CVC composé d'un chef d'équipe, un plombier-chauffagiste et un apprenti.

Le poste de Responsable du Service Bâtiment est en cours de recrutement.

Mode de gestion et périmètre

Le service est réalisé partiellement en régie. Les chantiers majeurs nécessitent l'intervention d'entreprises extérieures.

Le périmètre d'intervention du service concerne :

- 6 groupes scolaires situés à Vitry-le-François ;
- 9 groupes scolaires situés dans les communes membres ;
- 1 centre de loisirs à La Chaussée-sur-Marne ;
- 1 cuisine centrale ;

- 2 gymnases ;
- 1 piscine ;
- 1 office du tourisme ;
- 1 terrain de football et ses installations à SOMSOIS ;
- 2 zones d'activités et leurs installations annexes ;
- Les locaux des services communautaires (La Fabrique, Les services techniques, bureaux, serres, aire de compostage, déchèteries).

Chiffres clés

L'ensemble des infrastructures dont la compétence relève de la CCVCD représente environ 60.000 m² bâti.

Aspects financiers

Budget 2021 réalisé Bâtiment (X012) :

- Investissement : 223.930,88 € TTC ;
- Fonctionnement : 256.697,59 € TTC.

Budget 2021 réalisé Centre aquatique (X016) :

- 6.931.005,03 € TTC.

Réalisations 2021

Les opérations principales d'investissement en 2021 sont :

- La construction d'un centre aquatique ;
- Des travaux de confort dans les groupes scolaires ;
- L'installation de stores dans le groupe scolaire de La Chaussée-sur-Marne ;
- Le remplacement de menuiseries du groupe scolaire Jules Verne ;
- Le remplacement d'une chaudière au groupe scolaire de Frignicourt

Projets 2022

- Travaux de confort dans les groupes scolaires ;
- Etudes et actions de performance énergétique dans 4 groupes scolaires et au gymnase Marcel Alin ;
- Construction de sanitaires supplémentaire à l'élémentaire de Frignicourt ;
- Construction du Centre Aquatique.

PISCINE COMMUNAUTAIRE

En 2021, la piscine a ouvert 161 jours pour une fréquentation totale de 17.606 entrées, une recette de 61.595,10 €, soit une baisse de 2145.20 € par rapport à l'année 2020. Les recettes sont relativement stables mais toujours dans une période de crise sanitaire ce qui représente une baisse de 60% par rapport à une année hors COVID.

- 11.477 entrées pour les créneaux réservés ;
- 6.129 entrées pour le public.

Nous avons enregistré une légère baisse de la fréquentation dans les activités encadrées. Elle concerne essentiellement les clubs et les scolaires mais les chiffres sont relativement stables depuis 2 ans.

La piscine a été fermée du 14 janvier au 14 juillet 2021 ; de ce fait, le personnel a pu se rendre disponible pour d'autres missions : centre de vaccination, surveillance dans les bus (navette entre l'école L. Pasteur et J. Ferry), surveillance de cantine, activités multisports....

Les services techniques ont effectué des travaux de consolidation de la structure du bassin afin de maintenir la piscine en fonctionnement jusqu'à l'ouverture du centre aquatique.

Répartition des créneaux horaires annuels

| Type de public | heures | ratio |
|---|--------|-------|
| Particuliers | 724 | 50,1% |
| Activités encadrées (Aquagym/bike/training) | 227 | 15,7% |
| Scolaires primaire (CC, EXT CC et maternelle) | 127,75 | 8,8% |
| Scolaires secondaire | 124,25 | 8,6% |
| Autres (IME Blacy, CAT Vitry, pompiers, ERSA, gendarmes) | 24,25 | 1,7% |
| Clubs et associations | 218,75 | 15,1% |

Recettes annuelles

| Type de public | recettes | ratio |
|--------------------------|------------------|-------------|
| Particuliers | 25 330,05 | 41,1% |
| Activités encadrées | 30 489,60 | 49,5% |
| Scolaire primaire Ext CC | 925,6 | 1,5% |
| Scolaires secondaire | 4 802,00 | 7,8% |
| ERSA Marolles | 47,85 | 0,1% |
| Total | 61 595,10 | 100% |

MARCHÉS PUBLICS

Missions et activités principales

1. L'organisation et la mise en œuvre des procédures d'achats

- Planification et programmation des achats ;
- Elaboration/Rédaction des avis de publicité et des pièces administratives des dossiers de consultation liés aux marchés publics et délégations de service public à conclure ;
- Organisation et mise en œuvre des procédures de passation des contrats ;
- Passation, notification et contrôle des marchés.

2. La gestion administrative et financière des procédures liées à une opération

- Suivi administratif et financier des marchés publics en rédigeant les avenants, ordres de service de maîtrise d'ouvrage et en délivrant les agréments de sous-traitance ;
- Gestion des certificats pour paiement des factures liées aux marchés publics et certification des factures sur le logiciel métier prévu à cet effet.

3. La participation au développement de la culture marchés au sein de la collectivité

- Participation à l'élaboration de la cartographie des achats ;
- Rédaction de guides, de modèles types et d'outils à destination des élus ou des services opérationnels ;
- Participation au développement des bonnes pratiques.

4. Le conseil aux services opérationnels

- Assistance aux services opérationnels dans la définition des besoins et dans le montage de leur dossier en rapport avec les règles de la commande publique.

5. La gestion juridique et la prospective

- Mise en œuvre de groupements de commande ;
- Optimisation et sécurisation juridique des procédures ;
- Réalisation d'un pré-contrôle de légalité, le cas échéant ;
- Rédaction d'avis juridiques et de notes thématiques en lien avec la commande publique ;
- Proposition de montages contractuels ;
- Veille juridique, réglementaire et jurisprudentielle relative à la commande publique ;
- Information sur les évolutions de la réglementation en matière de commande publique ;
- Conseil auprès des élus et des services quant aux choix des procédures ;
- Conseil et sensibilisation des élus et des services en matière de risques juridiques ;
- Traitement de situations précontentieuses, voire contentieuses, liées aux contrats publics.

6. L'animation et le pilotage de réunions

- Préparation et présentation des dossiers en Commission d'Appel d'Offres ou en jury.

Organisation et fonctionnement du service

Le service Marchés Publics est composé de 4 agents, exerçant à temps plein :

- 1 responsable de service ;
- 3 chargées de la commande publique.

En 2021, le service a fonctionné à hauteur de :

- 4 ETP de janvier à septembre ;
- 3 ETP d'octobre à décembre (départ d'un agent).

Mode de gestion et périmètre

Le service étant mutualisé, il traite en direct les dossiers portés par la Communauté de Communes et par la Ville de Vitry-le-François.

Répartition des marchés par entité

En 2021, le service Marchés publics a travaillé au profit des deux entités (CCVCD et Ville de Vitry-le-François). Néanmoins, il y a eu davantage de procédures réalisées pour la Ville.

| Entité | Nb procédures |
|--------|---------------|
| Ville | 14 |
| CCVCD | 8 |

Le champ d'intervention du service Marchés publics porte sur des consultations d'une valeur estimée supérieure à 40.000,00 € HT. Le service Marchés publics accompagne néanmoins les services opérationnels dans le montage des consultations inférieures à 40 000 € HT et peut également lancer occasionnellement des marchés dont la valeur estimée est inférieure à ce seuil.

Le délai de traitement des dossiers diffère, selon leur degré de complexité, un temps conséquent sur l'élaboration du Dossier de Consultation pouvant s'avérer utile. Par ailleurs, il fluctue aussi selon le délai utile pour l'analyse des offres au vu du nombre de plis reçus et de la mise en œuvre éventuelle de phase de négociation voire de demande régularisation ou de précision sur la teneur des offres.

Chiffres clés

En 2021, le service des marchés publics a notifié, au titre de la Communauté de Communes, 8 marchés pour un montant total de 1.343.195,08 € TTC. Cette présentation porte uniquement sur les marchés notifiés au cours de l'année et non sur ceux préparés et/ou lancés en 2021 et qui ont été attribués en 2022.

Type de marchés conclus pour la CCVCD

| Année | Fournitures | | Prestation intellectuelles | | Travaux | | Total | |
|-------|-------------|--------------|----------------------------|--------------|---------|----------------|-------|----------------|
| | Nb | Montant TTC | Nb | Montant TTC | Nb | Montant TTC | Nb | Montant TTC |
| 2020 | 9 | 621.719,14 € | 1 | 119.529,00 € | 4 | 1.646.884,44 € | 14 | 2.388.132,58 € |
| 2021 | 2 | 76.603,18 € | 3 | 260.370,00 € | 3 | 1.006.221,90 € | 8 | 1.343.195,08 € |

Le service Marchés publics a principalement conclu des marchés de fournitures et services notamment la prestation de gestion de l'AAGV ou l'achat d'énergie. Diverses études ont aussi été attribuées dont celle relative à l'instauration de la tarification incitative et au diagnostic du service de collecte et de valorisation des déchets ou encore celle portant sur la réalisation du schéma directeur d'assainissement de Marolles.

Type de procédure mise en œuvre

En 2021, la majorité des procédures au titre de la CCVCD ont été passées en procédure formalisée eu égard au montant estimatif des marchés supérieurs aux seuils communautaires.

| Type de procédure | Nombre |
|----------------------------|--------|
| Marché à procédure adaptée | 7 |
| Marché en gré à gré | 1 |

Techniques d'achats utilisées

Le service Marchés publics recourt à plusieurs techniques d'achats :

- Les accords-cadres à bons de commande ;
- Les accords-cadres à marchés subséquents ;
- Les procédures dites « uniques », conclues pour une durée déterminée, non reconductible.

Après un recours notable aux accords-cadres en 2020 qui a permis de contractualiser pour une période de plusieurs années pour des prestations identiques, l'année 2021 a été marquée par davantage de procédures dites uniques.

Factures traitées

En 2021, le nombre de factures traitées pour la CCVCD a substantiellement augmenté en raison de la reprise d'activité des entreprises de travaux publics suite au recul de la pandémie de COVID-19.

| Année | Volume financier traité |
|-------|-------------------------|
| 2020 | 2 252 623,04 € |
| 2021 | 5 304 322,81 € |

Le service des Marchés publics a été davantage impacté par le traitement des factures de la communauté de communes que celles de la Ville notamment en raison de la reprise d'activité sur le chantier en lien avec la construction du centre aquatique.

| Année | Entité | Montant payé |
|-------|--------|---------------------|
| 2020 | CCVCD | 2 252 623,04 € |
| | Ville | env. 1 500 000,00 € |
| 2021 | CCVCD | 5 304 322,81 € |
| | Ville | 2 514 826,73 € |

Aspects financiers

Le service Marchés Publics génère chaque année des frais de publication en raison des avis de publicité, qui ont pour objet d'assurer la mise en concurrence des procédures. Le volume financier dédié annuellement dépend du nombre de consultations lancées et de leur nature (les frais de publication sont moins onéreux en cas de procédure adaptée comparativement aux procédures formalisées).

Ci-dessous, les frais engagés sur les trois dernières années :

2019 est marquée par des frais liés à la relance de marchés récurrents pluriannuels (ex : carburants, transports pour les activités scolaires, péri et extra-scolaires, contrôle d'installations d'ANC) et par le lancement de divers marchés (ex : travaux de construction du centre aquatique, achat de véhicules, location-maintenance des EPI) expliquant la nette augmentation des frais de publication sur cette période.

| Exercice | Montant TTC |
|----------|-------------|
| 2019 | 21654,00 € |
| 2020 | 5061,60 € |
| 2021 | 6588,00 € |

Réalisations 2021

En 2021, le service a engagé les marchés suivants :

Fournitures et services

- Gestion de l'aire d'accueil d'accueil des gens du voyage (gré à gré – 28.883,20 € T.T.C.) ;
- Fournitures d'électricité et services associés (gré à gré – 47.719,98 € T.T.C.).

Prestations intellectuelles

- Elaboration du schéma directeur d'assainissement de Marolles (98.418,00 € T.T.C.) ;
- Etude préalable à l'instauration de la tarification incitative et le diagnostic du service de collecte et de valorisation des déchets (122.424,00 € T.T.C.) ;
- Relance de la prestation de conseil dans le cadre du renouvellement de la démarche Cit'Ergie (39.528,00 € T.T.C.).

Travaux

- Réhabilitation du réservoir des Wassues :
 - Lot 1 – Désamiantage (276.898,50 € T.T.C.) ;
 - Lot 2 – Réhabilitation du réservoir (572.850,00 € T.T.C.).
- Réhabilitation du réseau AEP - commune Le Meix Tiercelin (156.473,40 € T.T.C.).

Projets 2022

- Les missions du service Marchés Publics consisteront pour 2022 en :
- La généralisation du processus de groupements des achats ;
- La rationalisation des procédures par la poursuite du recours aux accords-cadres ;
- La création d'une cartographie des achats ;
- La réalisation d'un guide marché ;
- La finalisation de l'archivage des dossiers de marché ;
- Le suivi de tous les dossiers de marchés publics d'investissement et de fonctionnement.

INDEX DES ABRÉVIATIONS

| | |
|-------------|--|
| AC | Assainissement Collectif |
| ADEME..... | Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie |
| ADS | Agence de Développement Social |
| AEP | Alimentation en Eau Potable |
| ANC | Assainissement non collectif |
| ANRU | Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine |
| CIL..... | Comité Interprofessionnel du Logement |
| COS..... | Comité des Œuvres Sociales |
| CTE | Contrat de Transition Ecologique |
| CTEC..... | Contrat Territorial Eau et Climat |
| DDS..... | Déchets Dangereux Spéciaux |
| ERP | Etablissement Recevant du Public |
| ESS | Economie Sociale et Solidaire |
| ETP | Equivalent Temps Plein |
| GAiAH | Guichet d'Accompagnement Individualisé pour l'aménagement de l'Habitat |
| ITE | Installation Terminale Embranchée |
| NPNRU..... | Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain |
| OPAH | Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat |
| OPAH-RU... | Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain |
| PAT | Projet Alimentaire Territorial |
| PAV | Points d'Apports Volontaires |
| PCAET | Plan Climat Air Energie Territorial |
| PCRS | Plan Corps de Rue Simplifié |
| PLH | Programme Local de l'Habitat |
| PLIE..... | Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi |
| PLU | Plan Local d'Urbanisme |
| PLUi..... | Plan Local d'Urbanisme Intercommunal |
| POS..... | Plan d'Occupation des Sols |
| PRU..... | Programme de Rénovation Urbaine |
| RPQS | Rapport sur le Prix et la Qualité du Service |
| SCOT | Schéma de Cohérence Territoriale |
| SIG | Système d'Information Géographique |
| SPAC..... | Service Public d'Assainissement Collectif |
| SPANC | Service Public d'Assainissement Non Collectif |
| SPEL | Service Public de l'Emploi Local |
| STEP | Station d'Épuration des Eaux usées |